

INFO MAIRIE

BULLETIN MUNICIPAL APÉRIODIQUE
QUINCIEUX



Pascal DAVID
Maire

Chères Quincerotes et chers Quincerots,

Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, en espérant que 2019 contribue au bonheur de chacune et de chacun ainsi qu'à la réalisation de vos projets.

A l'heure des fêtes et des vœux, si le moment est venu de regarder vers l'avenir et les projets pour la nouvelle année, il est toujours bienvenu de prendre du temps pour se remémorer l'année écoulée. Que ce soit au moment de la fête des conscrits, de la fête de la musique, du forum des associations, du festival de musique Saôn'Automne, de la commémoration du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, ou encore des illuminations du 8 décembre, c'est tout un village qui s'est mobilisé et qui s'est laissé emporter par les émotions, la convivialité

et la solidarité, le plaisir d'être à Quincieux et la fierté d'être Quincerot.

Le calendrier des fêtes tient une place importante et volumineuse dans cette Info-Mairie et il démontre l'intérêt de chacun à faire que notre village soit agréable à vivre. Je remercie chaleureusement tous les Président(e)s et les membres de leurs associations, tous les acteurs économiques, mais aussi toutes les personnes qui participent de près ou de loin à la réalisation de ces manifestations.

L'année dernière, à l'occasion de mes vœux, je vous annonçais que **l'année 2018** serait une des années les plus importantes du mandat. Elle le fut tout autant en travaux qu'en événements.

La vidéo-protection a été réceptionnée et présentée en début d'année à la gendarmerie et aux membres de la participation citoyenne.

Les travaux de la médiathèque ont été entrepris dès janvier. Les commerces de « L'îlot des platanes » ont été transférés, en mars pour l'alimentation et fin juillet pour le café.

La décision a été prise d'arrêter les « Temps d'Activités Périscolaires » pour la nouvelle rentrée des classes en septembre 2018.

Un nouveau restaurant « L'Evidence » s'est installé en octobre dans les locaux communaux de la rue des Flandres.

En automne des travaux de réhabilitation de l'étang de Chamalan et de ses abords ont été effectués.

L'année 2019 sera également très riche en réalisations de projets avec tout d'abord l'ouverture de la médiathèque en mars. Les travaux de construction du nouveau restaurant scolaire débuteront à la même période avec la démolition de la bibliothèque. La rénovation de la salle de la MJC qui avait été reportée, est pour l'instant programmée début avril et devrait se dérouler sur 5 mois. L'élargissement de la route de Chasselay en face du chemin Saint Laurent et l'agrandissement du parking seront réalisés au cours du 1er semestre. Les travaux pour l'aménagement de la route départementale à Billy le Vieux sont envisagés en cours d'année.

Nous continuerons à travailler sur le projet à long terme du « cœur de village » par l'étude des voiries et des stationnements pour compléter le schéma de référence (ou plan directeur) élaboré en 2018 et présenté aux élus en fin d'année.

Plusieurs projets à plus long terme sont attendus sur notre commune, pour lesquels nous espérons disposer de planifications au cours de l'année. Il s'agit d'une part du diffuseur d'autoroute avec des entrées et sorties sur chaque axe et d'autre part du rond-point de Veissieux, actuellement en procédure de Déclaration d'Utilité Publique suite au refus d'un propriétaire.

Comme vous pouvez le constater, Quincieux évolue inéluctablement et nous mettons tout en œuvre pour que cette évolution soit positive. Les élus, les membres des différentes commissions et moi-même travaillons à l'avenir de Quincieux dans la continuité des éléments qui font toute notre qualité de vie.

Je conclurai cet édit par cette phrase d'un de mes collègues maire du Val de Saône que je partage entièrement :

« Présider aux destinées d'un village, c'est agir au quotidien pour qu'il soit agréable à vivre, mais c'est aussi prévoir, anticiper ses besoins dans un monde en profondes mutations. »

Je vous souhaite à nouveau à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2019.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

**Accueil des
nouveaux arrivants
samedi 19 janvier à 17h
en mairie**

2019



**Cérémonie des vœux
du Maire
samedi 19 janvier à 18h30
à l'Espace Maurice Plaisantin**

Interview



Audrey COTTAZ Directrice Générale des Services (DGS)

Bonjour Audrey, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

J'ai grandi en Auvergne dans le Cantal. Ma famille est originaire de Lyon, j'ai donc fait mes études à Lyon 2. La région m'a plu et du coup, je m'y suis installée.

Quel est votre parcours professionnel ?

J'ai une formation initiale un peu atypique de par un cursus en sciences humaines (histoire) et une formation complémentaire en droit public.

Ma première idée était de travailler dans la filière culturelle au niveau des archives publiques mais compte-tenu du faible nombre de postes dans le domaine de la culture, j'ai passé un concours administratif (attaché territorial).

Ceci m'a donné l'opportunité d'occuper un poste de secrétaire générale de mairie dans l'Ain. La commune dans laquelle j'exerçais a connu une croissance importante, ce qui m'a permis de devenir DGS jusqu'à la rentrée 2018.

Pourquoi avoir rejoint Quincieux ?

Après 12 ans passés dans la même commune, je voulais rejoindre un territoire plus dynamique, en pleine évolution et avec de multiples projets.

Pour les habitants, le métier de DGS n'est pas forcément connu, en quoi consiste-t-il ?

Le poste a 2 volets :

- Etre le collaborateur direct du maire (préparation des décisions du conseil municipal et appui juridique et technique)

- La coordination des services communaux avec 28 Equivalents Temps Plein répartis au sein des services techniques, de la Médiathèque, des services administratifs, du service Enfance Jeunesse et du service de la police municipale.

Cela fait un mois que vous avez intégré vos fonctions, quel regard avez-vous sur la commune ?

J'ai été très chaleureusement accueillie par mes collègues ainsi que par l'ensemble des élus. Quincieux m'a surprise par l'étendue de son territoire, ce qui en fait une particularité intéressante tout comme son caractère à la fois rural et urbain. Pour conclure, une commune où il fait bon vivre !!

Propos recueillis par Véronique Pinceel

DU 02 AU 16 JANVIER

GRAND LYON
la métropole



Pas de pot



Pas de décoration



Pas de sac plastique
sauf sac à sapin compostable

**Recyclez
votre sapin**

POINT DE COLLECTE

Parking de la Maison des Associations



QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Élections européennes Dimanches 26 mai

Les bureaux de votes seront situés à la salle de la MJC.

Justificatif d'identité obligatoire. Vous recevrez votre nouvelle carte d'électeur quelques jours avant les élections.





Laurent Moncel
1^{er} Adjoint
 Développement
 industriel et
 commercial,
 Environnement,
 Agriculture et
 fleurissement

Restaurant et bar

Café des Platanes

Le Café des Platanes a retrouvé son emplacement historique après plus de deux ans de délocalisation. Les travaux du centre village sont enfin terminés et Kinou vous accueille désormais dans des locaux plus spacieux et fonctionnels. Visible de tous, le café connaît de nouveau une belle affluence et nous nous réjouissons de voir le bourg redynamisé.

Restaurant Tante Yvonne



Le restaurant Tante Yvonne ouvre une nouvelle page de son histoire. Afin de répondre aux nouveaux standards de la gastronomie, une rénovation complète de l'aménagement intérieur a été effectuée. Cadre chic, accueil chaleureux : nous souhaitons à Cathy et Bernard Chemarin le meilleur pour ce nouveau départ.

L'Evidence

Un nouveau restaurant a ouvert ses portes rue des Flandres. « L'Evidence », c'est son nom, vous propose une cuisine de qualité à base de produits frais et locaux. Anaïs Carletto vous accueille les midis du lundi au vendredi, tous les vendredis soirs, et sur réservation pour les groupes les samedi et dimanche. Nous lui souhaitons bonne chance pour cette nouvelle aventure.



Pollution atmosphérique : éviter de laisser tourner le moteur d'un véhicule à l'arrêt...

À l'occasion de la dépose des enfants aux écoles ou de l'attente d'un train sur le parking de la gare, les conducteurs doivent couper leur moteur lorsqu'ils sont à l'arrêt.

Pour limiter la pollution de l'air, l'article 2 de l'arrêté ministériel du 12 novembre 1963 (toujours en vigueur) relatif aux fumées produites par les véhicules automobiles stipule que « les véhicules en stationnement doivent avoir leur moteur arrêté, sauf en cas de nécessité, notamment lors des mises en route à froid ». Laisser tourner le moteur de son véhicule à l'arrêt constitue donc une infraction, qui est sanctionnée par une amende pour contravention de 4^{ème} classe d'un montant de 750 € (3^{ème} alinéa de l'article R318-1 du code de la route).

Les véhicules à moteur ne doivent pas émettre de fumées, de gaz toxiques, corrosifs ou odorants, dans des conditions susceptibles d'incommoder la population ou de compromettre la santé et la sécurité publiques.

Jardins familiaux

Après une première année d'apprentissage avec les animateurs de « Passe-Jardins », nos jardiniers ont pu de nouveau bénéficier d'ateliers malheureusement trop peu suivis.



Bac de tri

Les services de la métropole ont effectué des contrôles dans la collecte des bacs jaunes pour améliorer la qualité du tri. Les résultats sont plutôt bons et les défauts de tri peu nombreux.



Après travaux du plan d'eau de Chamalan

Le plan d'eau de Chamalan

La Saône nous permet de bénéficier d'une zone écologique particulièrement riche constituée de prairies inondables, du complexe de îles, sans oublier les trois îles, l'île du Roquet, l'île de la Pradelle et l'île Beyne...

La commune de Quincieux possède aussi le plan d'eau de Chamalan, qui fait le bonheur des pêcheurs locaux. D'une superficie de 1,7 hectares, ce plan d'eau est une ancienne gravière créée à la fin des années 60, et aménagée depuis pour la pratique de la pêche.

Un plan d'eau qui souffre d'un déséquilibre écologique.

Au fil des ans, ce plan d'eau a connu de trop fortes productions de nutriments générant des situations défavorables au bon équilibre et à la qualité du plan d'eau. La Fédération de pêche du Rhône s'est alors penchée sur le problème et a révélé des taux d'oxygène anormalement bas à certaines profondeurs et des apports en nutriments extrêmement importants. Ces dysfonctionnements induisent des conditions de vie difficiles pour la faune aquatique et particulièrement pour les poissons.

Ce phénomène appelé « eutrophisation » est un syndrome saisonnier lié à un déséquilibre écologique, qui va entraîner l'explosion du développement de plantes aquatiques et d'algues et donc se manifester principalement au printemps et en été par une eau verte ou brune.

Une rivière en manque de milieux annexes.

De son côté, la Saône possède de manière générale un déficit marqué de phytoplancton, c'est-à-dire d'organismes végétaux en suspension dans l'eau, qui constituent pourtant la base de la chaîne alimentaire et revêt donc un rôle indispensable dans le bon fonctionnement d'un cours d'eau. Ces organismes végétaux se trouvent plutôt dans les eaux calmes situées près des berges des rivières, et que l'on appelle annexes aquatiques.

Ces annexes, qui sont des zones en eaux connectées à la rivière, vont aussi jouer un rôle majeur dans le fonctionnement global du cours d'eau en lui offrant une grande variété d'habitats qui, selon leur nature et les espèces concernées, seront des zones de reproduction, de repos ou de nourrissage et des zones de production de phytoplancton.

Une rivière, dans son fonctionnement naturel, modifie son tracé au fil du temps et crée naturellement des bras morts ou autres annexes alluviales. Mais les aménagements sur la Saône destinés à la lutte contre les inondations et à la navigation ne permettent plus à la rivière de modifier son tracé comme jadis...

Un plan d'eau à connecter à la rivière.

Aussi, dans un double objectif d'amélioration de la qualité du plan d'eau et de la Saône, une connexion entre ces deux milieux a été réalisée. Le phénomène d'eutrophisation du plan d'eau est désormais stoppé grâce à l'apport des eaux de la Saône et le plan d'eau constitue une importante annexe pour la rivière.

Pour ce faire, un chenal d'une largeur de 20 mètres a été creusé dans la digue, accompagné d'aménagements mettant le site en valeur. La mise en place d'une passerelle permet de profiter pleinement du lieu en assurant un cheminement réservé aux modes doux. Des aménagements améliorant les habitats piscicoles au sein du plan d'eau ont également été réalisés.

L'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Saône et Doubs s'est porté maître d'ouvrage de l'opération en partenariat avec la Fédération de pêche du Rhône, la Fédération nationale de pêche, l'association locale de pêche, la commune de Quincieux, la Métropole de Lyon et l'Agence de l'eau.



Travaux du plan d'eau de Chamalan

Le site de la Queue de l'Île

La gestion a été confiée au Syndicat Mixte Plaine Monts d'Or pour l'entretien et la mise en valeur du site.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Monique Aubert Adjointe

Petite enfance,
Jeunes et seniors,
Centre Communal
d'Action Sociale

Mission locale

La Mission Locale Plateau Nord Val de Saône accompagne les jeunes de 16/25 ans, sortis du système scolaire, dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale.

Elle offre un service gratuit et personnalisé à propos de l'orientation et la formation, la recherche d'emploi, l'entrepreneuriat ; mais aussi de la santé, la vie quotidienne, la culture, la mobilité internationale...

Sous la forme d'entretiens individuels et d'ateliers collectifs, les questions sont abordées à travers des ateliers thématiques (orientation, emploi, entrepreneuriat, confiance en soi, numérique). Un accès en autonomie à la salle multimédia est également proposé.



Un dispositif d'accompagnement renforcé PACEA (accès à l'emploi et à l'autonomie) ainsi que la Garantie jeunes peuvent vous apporter une dynamique dans votre parcours.

Intéressé ? Appelez-nous au 04 78 98 20 49 ou venez-nous rencontrer au 4 avenue Carnot à Neuville-sur-Saône.
www.mlpnvs.org



Témoignages Médiné

18 ans

David

23 ans

Médiné

« Après avoir obtenu mon BEP Accompagnement Soins et Services à la Personne, mon objectif était de trouver un emploi. Je me suis donc inscrite à la Mission Locale pour avoir de l'aide dans mes recherches. Ma conseillère m'a aidée à faire mon CV, ma lettre de motivation, et à préparer mes entretiens d'embauche. Elle m'a aussi aidée à postuler aux offres d'emploi et m'a dit de me déplacer dans une maison de retraite particulière qui appréciait les diplômés tels que le mien. J'y suis allée et le contact est bien passé. Ils m'ont embauché en CDI. Mon poste de travail est diversifié et cela me convient parfaitement ! »

David

« La Mission Locale m'a contacté en novembre 2017 pour m'aider dans mes recherches d'emploi. Je cherchais un emploi de pâtissier mais je n'avais qu'un CAP en boulangerie.

Durant plusieurs entretiens et atelier, nous avons refait mon CV, ma lettre de motivation, préparer des listes d'entreprise et entretiens d'embauche. Avec mon conseiller, j'ai postulé sur des offres sur www.pole-emploi.fr et effectué des candidatures spontanées. Rapidement j'ai eu deux pistes : une à Rillieux (partenaire de la ML) comme agent de fabrication en boulangerie, une seconde en pâtisserie. J'ai commencé par un essai en intérim et depuis le mois de mai 2018, je suis en CDI ! »

Propos recueillis par la Mission Locale



Un grand merci à Anatole, Florian, Joris, Maxime et Romain pour leur accueil et leur implication.

Périscolaire

L'accueil périscolaire

Il est géré depuis la rentrée 2018 par la commune.

Horaires d'ouverture :

- lundi, mardi, jeudi vendredi de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h30
- mercredi de 7h30 à 18h30 (de 7h30 à 13h30, ou de 13h30 à 18h30, ou en journée complète).

Les enfants sont accueillis soit à l'école maternelle pour les moins de 6 ans, soit à l'école élémentaire.

Afin de mieux identifier notre accueil périscolaire, nous avons souhaité lui donner un nom.

Les enfants ont proposé et sélectionné plusieurs : Croc'Loisirs a eu la majorité.

Les responsables

École maternelle :
Loubna Babrahim 06 07 74 86 29

École élémentaire :
Camille Capra 07 85 21 71 03

Retrouvez le programme des activités et les photos des sorties sur le site internet de la mairie, rubrique Périscolaire.



Les monstres d'Halloween sont de sortie



A l'automne, création d'une chevelure en feuilles



Sortie au bowling

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Semaine bleue



La Semaine Bleue des Seniors a eu lieu du 8 au 14 octobre. Pour la seconde édition, des animations ont été proposées chaque jour en partenariat avec les communes de Neuville-sur-Saône et Saint-Germain-au-Mont-d'Or. A Quincieux, les seniors de plus de 60 ans représentent près de 20% de la population (source Insee en 2015). Les Quincerots ont assisté à la projection du film « Mme Mills une voisine si parfaite » ; ils ont également participé à un après-midi dansant, une sortie « Journée découverte dans la Drôme » avec la visite de plusieurs exploitations (truffe, foie gras et miellerie) et un bon repas composé de produits régionaux. Cette journée a été très appréciée par une centaine de participants.



Complémentaire Santé Ma commune Ma santé

Vous êtes jeunes retraités ou sans emploi et avez besoin d'une mutuelle, n'hésitez pas à vous renseigner ou prendre rendez-vous par téléphone au 05 64 10 00 48 (les rendez-vous peuvent être proposés à Quincieux, Saint-Germain-au-Mont-d'Or, Neuville-sur-Saône ou Genay).

Prise de rendez-vous : 05 64 10 00 48

Logementsocial69.fr, le site internet pour faciliter le logement social

Le site Logementsocial69.fr permet aux demandeurs de logements sociaux de s'informer sur les conditions d'accès au logement social, de déposer une demande de logement social et de prendre un rendez-vous en ligne ; il assure une visibilité sur le délai d'attente moyen des demandes sur la Métropole de Lyon et dans le Rhône.

Ce portail d'information vient compléter le dispositif d'accueil des demandeurs de logements sociaux qui inclut notamment la mise en place de lieux d'accueil (dont les agences de Grand Lyon Habitat font partie).





Spectacle « Frisby, le sapin merveilleux » pour les enfants du RAM et de Matin-Câlin

Le centre multi-accueils Matin-Câlin



Matin-Câlin accueille les jeunes enfants âgés de deux mois et demi à quatre ans, toute la journée ou seulement le matin ou l'après-midi selon vos besoins.

Cette petite structure, gérée par la SLEA (Société Lyonnaise pour l'Enfance et l'Adolescence) a un agrément pour recevoir 12 enfants, dont 10 qui viennent de deux à cinq jours et qui sont encadrés par cinq professionnelles de la Petite Enfance : une directrice, une éducatrice de jeunes enfants, deux auxiliaires de puériculture, deux Animatrices avec un CAP Petite Enfance. Un agent d'entretien assure tous les soirs la propreté des locaux.



Les enfants se retrouvent pour diverses activités libres ou plus structurées (puzzles, Legos, voitures...), faire de la psychomotricité ou du vélo et du toboggan dans la cour goudronnée.

Nous favorisons les activités libres et symboliques pour laisser place à l'imagination et la construction des enfants.

Les enfants ont bénéficié de janvier à juin, d'une séance mensuelle d'éveil musical.

Des sorties à l'extérieur sont organisées ; quatre à l'école maternelle, une par trimestre, pour partager des temps festifs et préparer les plus grands à leur future rentrée à l'école.

En début d'année, tous ont bien apprécié le spectacle « Bol de Soupe » partagé entre l'école et la structure, auquel s'étaient joints les enfants et les assistantes maternelles participant au RAM « Copains-Copines ». Au printemps, les enfants de Matin-Câlin et de l'école ont participé à une matinée « jeux de société ». Début juillet, une matinée d'adaptation a eu lieu, avec activités en classe, puis ils ont profité de la grande cour de récréation.

Pour dire au revoir à nos grands, à la veille des grandes vacances, nous avons profité d'un spectacle « La baleine nous mène en bateau » et organisé une kermesse, suivie d'un pique-nique dans notre cour.

En décembre a eu lieu à l'école la première rencontre avec les grands de 2016, pour des rondes et jeux dansés. Le lundi 17 décembre, Matin-Câlin et le RAM « Copains-Copines », ont partagé le spectacle « Frisby, le sapin merveilleux » joué par la compagnie de théâtre « Intrigant'S Compagny ».

Infos pratiques

Matin-Câlin est ouvert de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi et est fermé une semaine pour les vacances de printemps, quatre semaines en août et une semaine entre Noël et le jour de l'an.

Pour demander une place à temps complet (supérieure à un jour par semaine) pour la rentrée de septembre 2019, retirez et complétez le dossier de préinscription disponible sur www.quincieux.fr ou en mairie.

Puis, déposez-le en mairie ou envoyez-le par mail à contact@quincieux.fr avant le 30 avril. La commission d'attribution des places se tiendra mi-mai.

Pour de l'accueil occasionnel, n'hésitez pas à contacter la directrice Anne Desseigne au 04 72 26 32 93 les lundis après-midi et vendredi ou par mail à matin.calin@slea.asso.fr

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Les festivités de fin d'année de nos aînés âgés de 75 ans et plus

La distribution des colis et le repas pour nos aînés sont des temps forts du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Les objectifs de ces initiatives sont d'offrir des moments privilégiés, d'échanges, de convivialité et de favoriser le lien social entre tous. Pendant plusieurs semaines, les membres du CCAS et les agents municipaux travaillent à la réussite de ce rendez-vous annuel. Merci à tous.

A partir du 8 décembre, les élus, les membres du CCAS et pour la 3^{ème} année, les élus du Conseil Municipal d'Enfants (CME) ont porté le traditionnel colis de Noël à une centaine de Quincerots. Une visite à domicile toujours très appréciée de tous.

M. le Maire et l'adjointe Mme Aubert ont eu le plaisir d'apporter le colis à Mme Charvet, notre doyenne (bientôt 101 ans !), qui est toujours très accueillante et qui aime évoquer ses bons souvenirs quincerots. Nous lui rendrons une nouvelle visite prévue le 15 janvier pour son anniversaire.

Nos Quincerots partis en maison de retraite ont également eu une visite et un colis composé de chocolats et de petits fours de la boulangerie-pâtisserie Gastaldi.

Le samedi 15 décembre, M. le Maire, les membres du CCAS et les adjoints ont accueilli à la salle de la MJC, 137 convives pour le traditionnel repas de fin d'année. M. Charrier, qui fut notre maire de 1983 à 1995, était le doyen du jour ; sa venue est toujours un plaisir pour chacun.

Des mets de qualité nous ont été servis par le traiteur B. Bertrand, puis Laura Lopez de l'association « Alors Chante » a égayé l'après-midi en chansons. Cette journée a ouvert dignement la période des fêtes sous les meilleurs hospices.



Le traditionnel repas des aînés



Le CME prêt à distribuer les colis





Hervé Rippe Adjoint

Associations et
subventions, Culture,
Fêtes et cérémonies,
Bibliothèque

Retour sur 2018

Nous avons démarré l'année avec les vœux du maire, qui comme habituellement, ont connu une belle affluence. Nous vous donnons rendez-vous pour cette année le samedi 19 janvier à 18h30 à l'Espace Maurice Plaisantin.

Tout doucement, nous sommes arrivés à l'aube du printemps à la célébration des conscrits. C'est un moment incontournable de la vie du village, une fête historique qui nous rassemble, toutes générations confondues. Chaque année nous constatons avec plaisir un bel engouement qui ne se dément pas. Alors nous pouvons d'ores et déjà réserver pour le week-end du 15 au 17 mars.



Jean-Claude Vivier

Comme chaque année, nous avons régulièrement des expositions de peinture ou de sculpture en mairie. Au mois de mai, nous avons eu le plaisir d'accueillir les huiles sur toile de Sylvette Coulon et au mois de novembre, celles de l'artiste peintre Jean-Claude Vivier. Les expositions de peinture en mairie connaissent des succès variés, et les membres de la commission souhaitent persévérer. La mise à disposition des œuvres des artistes sont avant tout pour nos concitoyens. Reprenez la maison commune et poussez la porte de la mairie, vous ferez des découvertes...

La 37^{ème} édition de la Fête de la Musique s'est déroulée dans le parc de la mairie le samedi 23 juin sous une belle journée chaude et ensoleillée. L'Ecole de Musique de Quincieux se démène pour développer cet événement. Nous avons eu le grand plaisir d'accueillir le groupe « Les Monstros - Brass Band », qui a survolté le public.

Cette année, une scène ouverte était à votre disposition durant l'après-midi. Pour 2019, retenez votre 22 juin pour venir la prendre d'assaut !



Les Monstros - Brass Band

Le 14 juillet a été un temps fort de cette année, grâce à l'amicale des sapeurs-pompiers. Ils ont créé une plage avec un décor génial et surtout original : un magnifique travail... Bravo à tous ! Une soirée animée en musique, un moment à partager en famille.

La commission Culture, fêtes et cérémonies est fière de participer à cette réussite pour le bien de la commune. Nous attendons la prochaine édition avec une réelle impatience.



Fête de la musique

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Le Forum des associations s'est, comme à son habitude, bien déroulé, mais la commission Associations déplore que toutes ne restent pas jusqu'à 15 heures. Les habitudes de notre population évoluent et nous devons le prendre en compte. Nos visiteurs apprécient de pouvoir venir le samedi après-midi. Nous allons engager une réflexion sur les horaires du forum lors des prochaines commissions.

Saluons les démonstrations assurées par Rocky Guinguette, le modélisme et Capoeira Senzala et appréciées par le public présent. Je tiens à les remercier pour leurs implications.



Démonstration de Capoeira

La 35^{ème} édition des Journées Européennes du Patrimoine a eu lieu les 15 et 16 septembre, sous le signe de l'art du partage. La Grange à Sons a créé pour l'occasion un spectacle amusant, dynamique et surtout de grande qualité, alliant chansons, théâtre, et interactivité avec le public. Les deux représentations se sont clôturées par un apéritif convivial. Ces dernières ont connu un franc succès : la Chapelle était « pleine à craquer ».

L'ensemble de la commission Culture, fêtes et cérémonies remercie l'équipe de la Grange à Sons et sa présidente Laurence Rivoire pour leur investissement et leur persévérance. J'espère de tout cœur que nous pourrions continuer ensemble à partager cet événement.

2018 marque la fin de la célébration du centenaire de la Grande Guerre. Ces quatre années de guerre et ses 18,6 millions de morts (9,7 millions de militaires et 8,9 millions de civils) méritent que l'on s'y attarde un peu.

En partenariat avec la bibliothèque, nous vous avons proposé fin octobre un spectacle original, « Le Cri du Poilu », alliant chansons extirpées des archives de la Bibliothèque Nationale de France et... beaucoup d'humour. Une centaine de personnes a ainsi pu avoir un aperçu de l'esprit revanchard des chansons de l'avant-guerre et du sort des conscrits. Et les incontournables chansons à boire que nous avons entendues ce soir-là ? Elles mettent en évidence la notable différence entre le « boche » et le « poilu » : c'est le « pinard », dont on peut deviner les effets quand il faut monter au front...

Le front, les tranchées ? Coko et Danito nous ont offert un très émouvant tableau théâtralisé qui s'achève sur la fin de la garde et le retour du soleil... enfin !



Spectacle « Le cri du Poilu »

Journées Européennes du Patrimoine





11 novembre – célébration de la fin de la Grande Guerre

On se rappelle que l'empereur allemand Guillaume II abdique le 9 novembre 1918. Les généraux allemands signent l'armistice le 11 novembre, à 6h du matin, dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne (Oise). A 11h, les hostilités sont suspendues.

Il faut saisir l'importance des festivités qui encadrèrent l'accueil des soldats rescapés de la Grande Guerre. Les troupes défilent sous l'Arc de Triomphe, les rues sont somptueusement décorées afin de rendre hommage aux hommes revenus des combats. Après maintes cérémonies, un repas est offert aux poilus... le retour des soldats marque le retour à la paix. Dans les villages, les fêtes se multiplient pour les accueillir.

A Quincieux, la commémoration a démarré à 11h30 au monument aux morts sous une affluence record. Les enfants des écoles et le Conseil Municipal d'Enfants ont chanté « la chanson de Craonne » ainsi que « la Marseillaise », moments empreints d'une belle émotion. Madame la députée, Blandine Brocard, nous a fait l'honneur de sa présence.

Merci aux membres de l'amicale des Anciens Combattants et de son président, André Lorchel, qui avec le Comité des fêtes, ont organisé un repas réunissant 120 convives, accompagné en musique par un chanteur et un accordéoniste. Puis, le groupe « Paris Montmartre » a animé l'après-midi « guinguette » ouvert à l'ensemble de la population.

Quincieux, notre village au fil du temps...

Un coin d'histoire conté par Christian Sollier.

Il y a 60 ans : Quincieux, village sinistré !

Saviez-vous que notre commune avait été déclarée sinistrée par un arrêté préfectoral daté du 25 septembre 1958 ?

En effet, le vendredi 1^{er} août 1958, une tornade d'extrême violence s'abat sur Quincieux, provoquant l'arrachage de la flèche du clocher de l'église et de son paratonnerre. A cette occasion, de nombreuses tuiles d'ardoise sont également arrachées et se brisent au sol, bien heureusement sans dommage pour la population.

Mais la météo n'a pas dit son dernier mot ! Le mardi 19 août 1958, la foudre tombe sur un arbre de la propriété Vincent (actuellement restaurant Tante Yvonne), provoquant des dégâts aux vitres et à l'installation électrique des écoles communales qui jouxtent ladite propriété. Les réparations sont alors faites dans l'urgence en septembre, juste avant la rentrée des classes.

Extraits des délibérations du conseil municipal des 11 octobre et 30 décembre 1958.

de Quincieux, le 1^{er} août 1958 et qui a causé de gros dégâts sur le clocher de la Commune.

La Caisse Intercommunale d'Assurances mutuelles du Sud-Est, Agence de Lyon, propose une indemnité totale de 224.548 francs, d'après l'estimation en date de « four faite par M. Léon Jacquet, architecte, 7 Place des Terreaux, à Lyon, expert de l'assurance ».

Le Conseil, après délibération, considérant que l'indemnité proposée est raisonnable, accepte la somme offerte de 224.548 francs.

Décide que ladite somme sera versée dès que possible à M. le Receveur de la Commune de Quincieux, Percepteur de Neuville-sur-Saône C.C.P. Lyon 9002.43.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le 11 octobre 1958

Le 30 décembre 1958

Le 1^{er} janvier 1959

Le 15 janvier 1959

Le 15 février 1959

Le 15 mars 1959

Le 15 avril 1959

Le 15 mai 1959

Le 15 juin 1959

Le 15 juillet 1959

Le 15 août 1959

Le 15 septembre 1959

Le 15 octobre 1959

Le 15 novembre 1959

Le 15 décembre 1959

Le 15 janvier 1960

Le 15 février 1960

Le 15 mars 1960

Le 15 avril 1960

Le 15 mai 1960

Le 15 juin 1960

Le 15 juillet 1960

Le 15 août 1960

Le 15 septembre 1960

Le 15 octobre 1960

Le 15 novembre 1960

Le 15 décembre 1960

Le 15 janvier 1961

Le 15 février 1961

Le 15 mars 1961

Le 15 avril 1961

Le 15 mai 1961

Le 15 juin 1961

Le 15 juillet 1961

Le 15 août 1961

Le 15 septembre 1961

Le 15 octobre 1961

Le 15 novembre 1961

Le 15 décembre 1961

Le 15 janvier 1962

Le 15 février 1962

Le 15 mars 1962

Le 15 avril 1962

Le 15 mai 1962

Le 15 juin 1962

Le 15 juillet 1962

Le 15 août 1962

Le 15 septembre 1962

Le 15 octobre 1962

Le 15 novembre 1962

Le 15 décembre 1962

Le 15 janvier 1963

Le 15 février 1963

Le 15 mars 1963

Le 15 avril 1963

Le 15 mai 1963

Le 15 juin 1963

Le 15 juillet 1963

Le 15 août 1963

Le 15 septembre 1963

Le 15 octobre 1963

Le 15 novembre 1963

Le 15 décembre 1963

Le 15 janvier 1964

Le 15 février 1964

Le 15 mars 1964

Le 15 avril 1964

Le 15 mai 1964

Le 15 juin 1964

Le 15 juillet 1964

Le 15 août 1964

Le 15 septembre 1964

Le 15 octobre 1964

Le 15 novembre 1964

Le 15 décembre 1964

Le 15 janvier 1965

Le 15 février 1965

Le 15 mars 1965

Le 15 avril 1965

Le 15 mai 1965

Le 15 juin 1965

Le 15 juillet 1965

Le 15 août 1965

Le 15 septembre 1965

Le 15 octobre 1965

Le 15 novembre 1965

Le 15 décembre 1965

Le 15 janvier 1966

Le 15 février 1966

Le 15 mars 1966

Le 15 avril 1966

Le 15 mai 1966

Le 15 juin 1966

Le 15 juillet 1966

Le 15 août 1966

Le 15 septembre 1966

Le 15 octobre 1966

Le 15 novembre 1966

Le 15 décembre 1966

Le 15 janvier 1967

Le 15 février 1967

Le 15 mars 1967

Le 15 avril 1967

Le 15 mai 1967

Le 15 juin 1967

Le 15 juillet 1967

Le 15 août 1967

Le 15 septembre 1967

Le 15 octobre 1967

Le 15 novembre 1967

Le 15 décembre 1967

Le 15 janvier 1968

Le 15 février 1968

Le 15 mars 1968

Le 15 avril 1968

Le 15 mai 1968

Le 15 juin 1968

Le 15 juillet 1968

Le 15 août 1968

Le 15 septembre 1968

Le 15 octobre 1968

Le 15 novembre 1968

Le 15 décembre 1968

Le 15 janvier 1969

Le 15 février 1969

Le 15 mars 1969

Le 15 avril 1969

Le 15 mai 1969

Le 15 juin 1969

Le 15 juillet 1969

Le 15 août 1969

Le 15 septembre 1969

Le 15 octobre 1969

Le 15 novembre 1969

Le 15 décembre 1969

Le 15 janvier 1970

Le 15 février 1970

Le 15 mars 1970

Le 15 avril 1970

Le 15 mai 1970

Le 15 juin 1970

Le 15 juillet 1970

Le 15 août 1970

Le 15 septembre 1970

Le 15 octobre 1970

Le 15 novembre 1970

Le 15 décembre 1970

Le 15 janvier 1971

Le 15 février 1971

Le 15 mars 1971

Le 15 avril 1971

Le 15 mai 1971

Le 15 juin 1971

Le 15 juillet 1971

Le 15 août 1971

Le 15 septembre 1971

Le 15 octobre 1971

Le 15 novembre 1971

Le 15 décembre 1971

Le 15 janvier 1972

Le 15 février 1972

Le 15 mars 1972

Le 15 avril 1972

Le 15 mai 1972

Le 15 juin 1972

Le 15 juillet 1972

Le 15 août 1972

Le 15 septembre 1972

Le 15 octobre 1972

Le 15 novembre 1972

Le 15 décembre 1972

Le 15 janvier 1973

Le 15 février 1973

Le 15 mars 1973

Le 15 avril 1973

Le 15 mai 1973

Le 15 juin 1973

Le 15 juillet 1973

Le 15 août 1973

Le 15 septembre 1973

Le 15 octobre 1973

Le 15 novembre 1973

Le 15 décembre 1973

Le 15 janvier 1974

Le 15 février 1974

Le 15 mars 1974

Le 15 avril 1974

Le 15 mai 1974

Le 15 juin 1974

Le 15 juillet 1974

Le 15 août 1974

Le 15 septembre 1974

Le 15 octobre 1974

Le 15 novembre 1974

Le 15 décembre 1974

Le 15 janvier 1975

Le 15 février 1975

Le 15 mars 1975

Le 15 avril 1975

Le 15 mai 1975

Le 15 juin 1975

Le 15 juillet 1975

Le 15 août 1975

Le 15 septembre 1975

Le 15 octobre 1975

Le 15 novembre 1975

Le 15 décembre 1975

Le 15 janvier 1976

Le 15 février 1976

Le 15 mars 1976

Le 15 avril 1976

Le 15 mai 1976

Le 15 juin 1976

Le 15 juillet 1976

Le 15 août 1976

Le 15 septembre 1976

Le 15 octobre 1976

Le 15 novembre 1976

Le 15 décembre 1976

Le 15 janvier 1977

Le 15 février 1977

Le 15 mars 1977

Le 15 avril 1977

Le 15 mai 1977

Le 15 juin 1977

Le 15 juillet 1977

Le 15 août 1977

Le 15 septembre 1977

Le 15 octobre 1977

Le 15 novembre 1977

Le 15 décembre 1977

Le 15 janvier 1978

Le 15 février 1978

Le 15 mars 1978

Le 15 avril 1978

Le 15 mai 1978

Le 15 juin 1978

Le 15 juillet 1978

Le 15 août 1978

Le 15 septembre 1978

Le 15 octobre 1978

Le 15 novembre 1978

Le 15 décembre 1978

Le 15 janvier 1979

Le 15 février 1979

Le 15 mars 1979

Le 15 avril 1979

Le 15 mai 1979

Le 15 juin 1979

Le 15 juillet 1979

Le 15 août 1979

Le 15 septembre 1979

Le 15 octobre 1979

Le 15 novembre 1979

Le 15 décembre 1979

Le 15 janvier 1980

Le 15 février 1980

Le 15 mars 1980

Le 15 avril 1980

Le 15 mai 1980

Le 15 juin 1980

Le 15 juillet 1980

Le 15 août 1980

Le 15 septembre 1980

Le 15 octobre 1980

Le 15 novembre 1980

Le 15 décembre 1980

Le 15 janvier 1981

Le 15 février 1981

Le 15 mars 1981

Le 15 avril 1981

Le 15 mai 1981

Le 15 juin 1981

Le 15 juillet 1981

Le 15 août 1981

Le 15 septembre 1981

Le 15 octobre 1981

Le 15 novembre 1981

Le 15 décembre 1981

Le 15 janvier 1982

Le 15 février 1982

Le 15 mars 1982

Le 15 avril 1982

Le 15 mai 1982

Le 15 juin 1982

Le 15 juillet 1982

Le 15 août 1982

Le 15 septembre 1982

Le 15 octobre 1982

Le 15 novembre 1982

Le 15 décembre 1982

Le 15 janvier 1983

Le 15 février 1983

Le 15 mars 1983

Le 15 avril 1983

Le 15 mai 1983

Le 15 juin 1983

Le 15 juillet 1983

Le 15 août 1983

Le 15 septembre 1983

Le 15 octobre 1983

Le 15 novembre 1983

Le 15 décembre 1983

Le 15 janvier 1984

Le 15 février 1984

Le 15 mars 1984

Le 15 avril 1984

Le 15 mai 1984

Le 15 juin 1984

Le 15 juillet 1984

Le 15 août 1984

Le 15 septembre 1984

Le 15 octobre 1984

Le 15 novembre 1984

Le 15 décembre 1984

Le 15 janvier 1985

Le 15 février 1985

Le 15 mars 1985

Le 15 avril 1985

Le 15 mai 1985

Le 15 juin 1985

Le 15 juillet 1985

Le 15 août 1985

Le 15 septembre 1985

Le 15 octobre 1985

Le 15 novembre 1985

Le 15 décembre 1985

Le 15 janvier 1986

Le 15 février 1986

Le 15 mars 1986

Le 15 avril 1986

Le 15 mai 1986

Le 15 juin 1986

Le 15 juillet 1986

Le 15 août 1986

Le 15 septembre 1986

Le 15 octobre 1986

Le 15 novembre 1986

Le 15 décembre 1986

Le 15 janvier 1987

Le 15 février 1987

Le 15 mars 1987

Le 15 avril 1987

Le 15 mai 1987

Le 15 juin 1987

Le 15 juillet 1987

Le 15 août 1987

Le 15 septembre 1987

Le 15 octobre 1987

Le 15 novembre 1987

Le 15 décembre 1987

Le 15 janvier 1988

Le 15 février 1988

Le 15 mars 1988

Le 15 avril 1988

Le 15 mai 1988

Le 15 juin 1988

Le 15 juillet 1988

Le 15 août 1988

Le 15 septembre 1988

Le 15 octobre 1988

Le 15 novembre 1988

Le 15 décembre 1988

Le 15 janvier 1989

Le 15 février 1989

Le 15 mars 1989

Le 15 avril 1989

Le 15 mai 1989

Le 15 juin 1989

Le 15 juillet 1989

Le 15 août 1989

Le 15 septembre 1989

Le 15 octobre 1989

Le 15 novembre 1989

Le 15 décembre 1989

Le 15 janvier 1990

Le 15 février 1990

Le 15 mars 1990

Le 15 avril 1990

Le 15 mai 1990

Le 15 juin 1990

Le 15 juillet 1990

Le 15 août 1990

Le 15 septembre 1990

Le 15 octobre 1990

Le 15 novembre 1990

Le 15 décembre 1990

Le 15 janvier 1991

Le 15 février 1991

Le 15 mars 1991

Le 15 avril 1991

Le 15 mai 1991

Le 15 juin 1991

Le 15 juillet 1991

Le 15 août 1991

Le 15 septembre 1991

Le 15 octobre 1991

Le 15 novembre 1991

Le 15 décembre 1991

Le 15 janvier 1992

Le 15 février 1992

Le 15 mars 1992

Le 15 avril 1992

Le 15 mai 1992

Le 15 juin 1992

Le 15 juillet 1992

Le 15 août 1992

Le 15 septembre 1992

Le 15 octobre 1992

Le 15 novembre 1992

Le 15 décembre 1992

Le 15 janvier 1993

Le 15 février 1993

Le 15 mars 1993

Le 15 avril 1993

Le 15 mai 1993

Le 15 juin 1993

Le 15 juillet 1993

Le 15 août 1993

Le 15 septembre 1993

Le 15 octobre 1993

Le 15 novembre 1993

Le 15 décembre 1993

Le 15 janvier 1994

Le 15 février 1994

Le 15 mars 1994

Le 15 avril 1994

Le 15 mai 1994

Le 15 juin 1994

Le 15 juillet 1994

Le 15 août 1994

Le 15 septembre 1994

Le 15 octobre 1994

Le 15 novembre 1994

Le 15 décembre 1994

Le 15 janvier 1995

Le 15 février 1995

Le 15 mars 1995

Le 15 avril 1995

Le 15 mai 1995

Le 15 juin 1995

Le 15 juillet 1995

Le 15 août 1995

Le 15 septembre 1995

Le 15 octobre 1995

Le 15 novembre 1995

Le 15 décembre 1995

Le 15 janvier 1996

Le 15 février 1996

Le 15 mars 1996

Le 15 avril 1996

Le 15 mai 1996

Le 15 juin 1996

Le 15 juillet 1996

Le 15 août 1996

Le 15 septembre 1996

Le 15 octobre 1996

Le 15 novembre 1996

Le 15 décembre 1996

Le 15 janvier 1997

Le 15 février 1997

Le 15 mars 1997

Le 15 avril 1997

Le 15 mai 1997

Le 15 juin 1997

Le 15 juillet 1997

Le 15 août 1997

Le 15 septembre 1997

Le 15 octobre 1997

Le 15 novembre 1997

Le 15 décembre 1997

Le 15 janvier 1998

Le 15 février 1998

Le 15 mars 1998

Le 15 avril 1998

Le 15 mai 1998

Le 15 juin 1998

Le 15 juillet 1998

Le 15 août 1998

Le 15 septembre 1998

Le 15 octobre 1998

Le 15 novembre 1998

Le 15 décembre 1998

Le 15 janvier 1999

Le 15 février 1999

Le 15 mars 1999

Le 15 avril 1999

Le 15 mai 1999

Le 15 juin 1999

Le 15 juillet 1999

Le 15 août 1999

Le 15 septembre 1999

Le 15 octobre 1999

Le 15 novembre 1999

Le 15 décembre 1999

Le 15 janvier 2000

Le 15 février 2000

Le 15 mars 2000

Le 15 avril 2000

Le 15 mai 2000

Le 15 juin 2000

Le 15 juillet 2000

Le 15 août 2000

Le 15 septembre 2000

Le 15 octobre 2000

Le 15 novembre 2000

Le 15 décembre 2000

Le 15 janvier 2001

Le 15 février 2001

Le 15 mars 2001

Le 15 avril 2001

Le 15 mai 2001

Le 15 juin 2001

Le 15 juillet 2001

Le 15 août 2001

Le 15 septembre 2001

Le 15 octobre 2001

Le 15 novembre 2001

Le 15 décembre 2001

Le 15 janvier 2002

Le 15 février 2002

Le 15 mars 2002

Le 15 avril 2002

Le 15 mai 2002

Le 15 juin 2002

Le 15 juillet 2002

Le 15 août 2002

Le 15 septembre 2002

Le 15 octobre 2002

Le 15 novembre 2002

Le 15 décembre 2002

Le 15 janvier 2003

Le 15 février 2003

Le 15 mars 2003

Le 15 avril 2003

Le 15 mai 2003

Le 15 juin 2003

Le 15 juillet 2003

Le 15 août 2003

Le 15 septembre 2003

Le 15 octobre 2003

Le 15 novembre 2003

Le 15 décembre 2003

Le 15 janvier 2004

Le 15 février 2004

Le 15 mars 2004

Le 15 avril 2004

Le 15 mai 2004

Le 15 juin 2004

Le 15 juillet 2004

Le 15 août 2004

Le 15 septembre 2004

Le 15 octobre 2004

Le 15 novembre 2004

Le 15 décembre 2004

Le 15 janvier 2005

Le 15 février 2005

Le 15 mars 2005

Le 15 avril 2005

Le 15 mai 2005

Le 15 juin 2005

Le 15 juillet 2005

Le 15 août 2005

Le 15 septembre 2005

Le 15 octobre 2005

Le 15 novembre 2005

Le 15 décembre 2005

Le 15 janvier 2006

Le 15 février 2006

Le 15 mars 2006

Le 15 avril 2006

Le 15 mai 2006

Le 15 juin 2006

Le 15 juillet 2006

Le 15 août 2006

Le 15 septembre 2006

Le 15 octobre 2006

Le 15 novembre 2006

Le 15 décembre 2006

Le 15 janvier 2007

Le 15 février 2007

Le 15 mars 2007

Le 15 avril 2007

Le 15 mai 2007

Le 15 juin 2007

Le 15 juillet 2007

Le 15 août 2007

Le 15 septembre 2007

Le 15 octobre 2007

Le 15 novembre 2007

Le 15 décembre 2007

Le 15 janvier 2008

Le 15 février 2008

Le 15 mars 2008

Le 15 avril 2008

Le 15 mai 2008

Le 15 juin 2008

Le 15 juillet 2008

Le 15 août 2008

Le 15 septembre 2008

Le 15 octobre 2008

Le 15 novembre 2008

Le 15 décembre 2008

Le 15 janvier 2009

Le 15 février 2009

Le 15 mars 2009

Le 15 avril 2009

Le 15 mai 2009

Le 15 juin 2009

Le 15 juillet 2009

Le 15 août 2009

Le 15 septembre 2009

Le 15 octobre 2009

Le 15 novembre 2009

Le 15 décembre 2009

Le 15 janvier 2010

Le 15 février 2010

Le 15 mars 2010

Le 15 avril 2010

Le 15 mai 2010

Le 15 juin 2010

Le 15 juillet 2010

Le 15 août 2010

Le 15 septembre 2010

Le 15 octobre 2010

Le 15 novembre 2010

Le 15 décembre 2010

Le 15 janvier 2011

Le 15 février 2011

Le 15 mars 2011

Le 15 avril 2011

Le 15 mai 2011

Le 15 juin 2011

Le 15 juillet 2011

Le 15 août 2011

Le 15 septembre 2011

Le 15 octobre 2011

Le 15 novembre 2011

Le 15 décembre 2011

Le 15 janvier 2012

Le 15 février 2012

Le 15 mars 2012

Le 15 avril 2012

Le 15 mai 2012

Le 15 juin 2012

Le 15 juillet 2012

Le 15 août 2012

Le 15 septembre 2012

Le 15 octobre 2012

Le 15 novembre 2012

Le 15 décembre 2012

Le 15 janvier 2013

Le 15 février 2013

Le 15 mars 2013

Le 15 avril 2013

Le 15 mai 2013

Le 15 juin 2013

Le 15 juillet 2013

Le 15 août 2013

Le 15 septembre 2013

Le 15 octobre 2013

Le 15 novembre 2013

Le 15 décembre 2013

Le 15 janvier 2014

Le 15 février 2014

Le 15 mars 2014

Le 15 avril 2014

Le 15 mai 2014

Le 15 juin 2014

Le 15 juillet 2014

Le 15 août 2014

Le 15 septembre 2014

Le 15 octobre 2014

Le 15 novembre 2014

Le 15 décembre 2014

Le 15 janvier 2015

Le 15 février 2015

Le 15 mars 2015

Le 15 avril 2015

Le 15 mai 2015

Le 15 juin 2015

Le 15 juillet 2015

Le 15 août

Festival Saôn'Automne

Le rendez-vous musical désormais incontournable du Val de Saône a de nouveau investi l'église, le jardin de la Tonnelle et le parc de la mairie, afin de permettre à tous de profiter de ces agréables espaces publics.



Les charentaises de Luxe en déambulation dans le centre du village

C'est encore sous le soleil que la quatrième édition de ce festival tout public et gratuit vous a proposé, du 22 au 24 septembre, des plateaux artistiques toujours de haut niveau, dans des esthétiques musicales très différentes.

A Saôn'Automne, il existe une réelle proximité entre le public et les artistes, qui favorise les échanges en fin de concert, une convivialité qui fait tomber les barrières et rend accessible à tous les codes de la musique.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour pérenniser le festival : contactez-nous par mail : saonautomne@gmail.com

Merci à tous pour votre présence et votre aide.

Je souhaite remercier tous les membres des commissions « Associations » et « Culture, fêtes et cérémonies » que j'anime, pour leur aide et leur soutien. Je signe cet article mais c'est avant tout un travail en commun.



Attroupement joyeux autour des Pourkoapas



Le swing de Goosie à l'heure de l'apéro



Ambiance tropicale avec Sonido del Monte



Bonnes vibrations avec Harold

Médiathèque

A la rencontre du public...

2018 a été, comme nous vous l'avions annoncé, une année légère en animations. Cependant, ces quelques temps de rencontres ont été forts. Il y a eu au premier semestre la rencontre émouvante avec Monica Sabolo dans le cadre du Prix des Lecteurs de la Fête du Livre de Bron. Cet événement, fruit de la première collaboration avec les bibliothèques du territoire de Val de Saône, fut un réel succès ; il place ainsi l'avenir de ce partenariat sous les meilleurs augures. Nous nous sommes également associés au service Enfance Jeunesse Education de la municipalité en participant à la semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme. Le « Blablacontes » a permis aux plus jeunes de découvrir des albums abordant le vaste thème de la différence, et d'échanger sur leurs perceptions à ce propos.

Notre traditionnel et très attendu « Apéro musical », célébrant le début des grandes vacances, a enthousiasmé une centaine de spectateurs. En pleine tournée française, le duo détonant « The Summer Rebellion », directement importé de Bruxelles, a largement conquis le public. La voix puissante et caverneuse de David Koczij et la virtuosité de l'accordéoniste Arthur Bacon nous ont kidnappés pour nous emmener loin, bien loin de Quincieux ; et c'est ainsi que nous sommes devenus, le temps de ce concert tout sauf ordinaire, des cavaliers en plein Far-West, des danseurs de valse, des festivaliers vibrant au rythme du rock-musette (un nouveau style serait-il né ?) et même, des intimes de Brel.



Partage des saveurs avec le casse-croûte participatif de l'Apéro musical

Autre moment inédit : le spectacle « Le Cri du Poilu », en partenariat avec la commission « Culture, fête et cérémonies ». Si la Grande Guerre a fêté cette année le centenaire de son armistice, les chants de cette époque font curieusement toujours partie de notre patrimoine musical actuel. Et ça, Coko et Danito le savaient bien lorsqu'ils sont venus surprendre le public en l'invitant à entonner quelques chansons à boire connues de tous !

Dernier temps fort de l'année, le conte musical de l'Ecole de Musique de Quincieux, auquel nous nous associons depuis 4 ans maintenant. Tandis que l'histoire de « l'Effroyable Pelute » vous était contée, les musiciens des différents ensembles ont déployé tous leurs talents pour enchanter vos oreilles grâce un répertoire éclectique, autant actuel que pointu.

The Summer Rebellion (crédit photo : Thomas Iglésis)



QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Couverture des serpentins du chauffage

Prochain rendez-vous

Vendredi 18 janvier à 19h30 à la salle Saint Exupéry de Genay (à côté de la médiathèque)

Rencontre avec Tiffany Tavernier, auteur du roman « Roissy », en lice pour le 2^{ème} Prix des lecteurs de la Fête du Livre de Bron, le Prix « Summer ».

Dédicaces et vente de ses romans sur place. Entrée libre et gratuite.



Tiffany Tavernier (crédit photo : Philippe Matsas)

Journal de chantier : dernière ligne droite avant ouverture de la médiathèque...

Vous l'avez vue sortir de terre au fil des mois, peut-être avez-vous été surpris, enthousiastes, impatients, dubitatifs, curieux, excités ? Nous aussi !

Tel un parent qui attend la naissance de son enfant, notre équipe entame joyeusement son dernier trimestre de grossesse ; alors que nous nous apprêtons à installer le mobilier et les collections, et que nous peaufinons les détails pour mieux vous accueillir, nous sommes déjà heureux de pouvoir vous annoncer deux décisions municipales importantes : la gratuité complète de l'inscription à la médiathèque et l'extension des horaires d'ouverture au public (plus de 50% d'augmentation). Notez que les horaires sont à l'essai pour une durée minimum de 6 mois.



Des réajustements seront effectués selon la fréquentation et les retours des visiteurs.

Venez profiter de ce lieu culturel unique en son genre sur Quincieux ; osez venir bouquiner, flâner, vous rencontrer, travailler, vous assoupir, choisir un DVD, vous installer avec le petit dernier, feuilleter un magazine blotti au fond d'un canapé, surfer sur internet, faire une partie de jeu de société, puis profiter au printemps des transats du jardin...



L'équipe de la médiathèque est impatiente de vous accueillir au plus tard le mardi 5 mars au 8 Chemin de Saint Laurent.

19h d'ouverture sur 5 jours :

- Mardi : 16h-18h
- Mercredi : 10h-12h / 15h-19h
- Jeudi : 16h-18h
- Vendredi : 10h-12h / 15h-19h
- Samedi : 10h-13h

La médiathèque est un lieu ouvert à tous, ne nécessitant pas d'inscription. Seul l'emprunt de documents implique une inscription, GRATUITE.

Inauguration : date communiquée ultérieurement



Toute l'actualité de la médiathèque sur Facebook [Bibliothèque Municipale de Quincieux](#) et Instagram [bibliotheque quincieux](#) et sur <http://bibliotheque.quincieux.fr>



Nos ambassadrices de choc au forum des associations



Michèle Mureau
Adjointe
Voirie et
sécurité routière,
Assainissement

Passages à niveau SNCF Attention Danger !

Comme chaque année, SNCF Réseau a organisé une journée nationale de sensibilisation aux dangers des passages à niveau. Cette onzième édition qui s'est déroulée le mardi 19 juin était l'occasion de rappeler la politique de prévention et de sensibilisation de SNCF Réseau menée en partenariat avec la Sécurité Routière.



Le passage à niveau PN 302 de Quincieux (entre le Chemin de la Pradelle et le Chemin des Grenettes) figurait parmi les cinq sites choisis en Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Il s'agissait d'une matinée de prévention de 7h à 12h où les équipes présentes sur place diffusaient aux automobilistes et aux passants des flyers pour rappeler les règles de sécurité à respecter lors des traversées de passages à niveau.

Le maire, Pascal David, et son adjointe à la voirie, Michèle Mureau, ont participé à cette journée avec le personnel représentant la SNCF et la police municipale.

On a pu ainsi sensibiliser une cinquantaine de voitures, une vingtaine de piétons et une dizaine de cyclistes, en présence de la presse (le Patriote Beaujolais, Le Progrès, France 3 Rhône-Alpes).

L'opération a été appréciée dans l'ensemble, avec un accueil très positif.

Le public, qui pour la plupart effectuait une desserte locale et connaissait bien la zone, était peu pressé, prenant le temps d'écouter et d'échanger, même barrières ouvertes !

Nous avons été témoins, toutefois, d'un automobiliste franchissant le passage à niveau alors que le feu clignotait et que les barrières se baissaient.

A chacun de faire preuve de la plus grande vigilance sur les différents passages à niveau de notre commune. Sachez que :

- à 90 km/h, il faut 800 m pour qu'un train puisse s'arrêter (la distance d'arrêt d'un train est 10 fois supérieure à celle d'un véhicule),
- un train peut en cacher un autre. Sur une voie ferrée, même si un train vient de passer, un deuxième peut survenir à tout moment,
- il ne faut jamais traverser la voie ferrée si vous n'êtes pas certain de pouvoir sortir rapidement de l'autre côté du passage. Veillez à ce que la route en face ne soit pas encombrée,
- la distraction est une des principales causes d'accidents.

En cas de dysfonctionnement, utilisez les téléphones mis à votre disposition pour contacter directement les services SNCF concernés.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



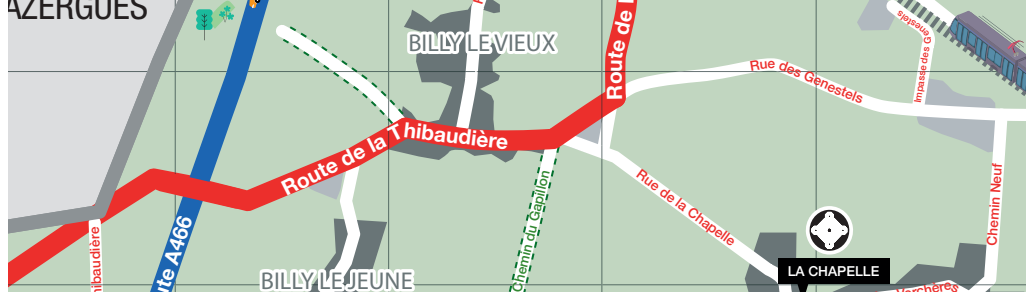
AUPRÈS DE CHAQUE PASSAGE À NIVEAU,
SE TROUVE UN TÉLÉPHONE RELIÉ DIRECTEMENT
À UN AGENT SNCF

En cas d'incident ou de fermeture des barrières d'au moins 5 minutes sans passage de train, vous devez utiliser le téléphone du passage à niveau et suivre les instructions inscrites sur ce dernier.

- Levez le bras du poste
- Appuyez 2 secondes sur le bouton puis attendez quelques instants qu'un agent vous réponde.

Vous n'entendez pas de tonalité ?
C'est normal ! Ces téléphones n'en sont pas munis.





Route de la Thibaudière

Cette route qui va du carrefour de Veissieux en direction de Billy le Vieux est particulièrement accidentogène.

Avec l'aide de la Métropole de Lyon, la commune a déjà aménagé le virage le plus dangereux où plusieurs accidents sont à déplorer :

- réduction de la vitesse,
- amélioration de la signalisation par des panneaux et un marquage au sol.



Des travaux supplémentaires sont programmés pour 2019 vers l'arrêt de bus au croisement de Billy le Vieux pour assurer la sécurisation des piétons par un aménagement piétonnier.

En effet, suite à la commission voirie du 8 novembre dernier où nous avons convié les riverains, l'esquisse du projet proposé par les services de la Métropole de Lyon a été présentée. Des observations argumentées ont été émises, plusieurs points doivent donc être revus ensemble. De plus, nous avons reçu le devis du SIGERLy pour l'enfouissement éventuel des réseaux le long de cette voie. Le montant est assez conséquent et l'enfouissement des réseaux sera directement à la charge de la commune.

Tous ces points méritent plus de réflexion, au risque de reporter le projet dans le temps. Nous allons étudier la faisabilité de l'aménagement en tenant compte des modifications demandées et du coût global du projet...

Chemin de Gapillon

Le Chemin de Gapillon part à gauche de la Route de la Thibaudière. Ce chemin étroit est déjà en sens interdit (sauf service et engins agricoles). Malgré une signalisation très explicite, il y a encore des véhicules qui l'empruntent (ces véhicules pour la plupart ne faisant que traverser notre commune). Pour assurer la sécurité de tous, ce chemin sera prochainement mis en sens interdit dans les deux sens.

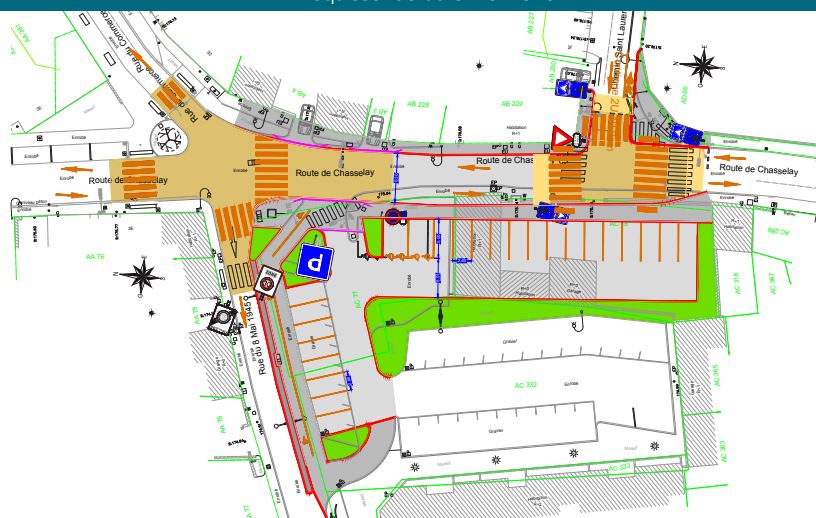
Chemin des Grenettes

Cette voie sera mise en sens unique, dans la prolongation de la rue du 8 mai 1945. Elle sera par conséquent en sens interdit à partir du passage à niveau, route de la Thibaudière.

Parking rue du 8 mai 1945

La maison sise route de Chasselay qui provoque un rétrécissement et jouxte le parking de la rue du 8 mai 1945, a été préemptée par la commune. La démolition de la maison pour agrandir le parking vous a été annoncée pour 2018. Les études préliminaires du projet ayant généré du retard, les travaux sont décalés en mars 2019. Ces derniers sont totalement pris en charge et financés par la Métropole de Lyon dans le cadre de la PPI (Programmation Pluriannuelle d'Investissement). Le projet prévoit également l'élargissement de la route de Chasselay afin de rendre la circulation plus fluide.

Esquisse rue du 8 mai 1945



La mairie recherche un animateur

La mairie de Quincieux recherche un animateur pour les temps méridien et périscolaires (16h/semaine). Contacter la Mairie 04 78 91 10 11

Modification ligne 569 ramassage scolaire collège Chazay d'Azergues

Veissieux - la Chapelle - Billy le Vieux
Chamalan - Les Jacolets - Varennes -
Boulodrome - Chemin de la Haie Bourg Mail

Début des travaux autour du p... d'eau de Chamalan

La circulation, en bord de l'axe principal, sera la

Information

Quincierotes, Quincierotes

Vous êtes de plus en plus nombreux à constater des fissures sur vos habitations suite aux conditions météo de cet été.

Il vous faut déposer prochainement une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture du Rhône pour le phénomène Sécheresse/Étiage.

Si vous êtes concernés, je vous invite à :

- Déposer ou à envoyer en mairie un courrier précisant l'adresse du bien et détaillant les dommages observés ainsi que la date de leur apparition. Il conviendra de l'accompagner de photos.
- Dans le même temps, il faut effectuer une déclaration de sinistre auprès de votre assureur.

Si la Commune est reconnue en état de catastrophe naturelle vous aurez alors 10 jours après la publication de l'arrêté ministériel pour faire votre demande d'indemnisation auprès de votre assureur.

Vous trouverez des informations complémentaires sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3079>

1 2 3 4

MANIFESTATIONS À VENIR

Ensemble musical de Quincieux - Spectacle de Noël
samedi 1 décembre
Organisateur : Ensemble musical

Marché de Noël
dimanche 2 décembre
Organisateur : Comité des Fêtes

Rocky Guinguette Danse
samedi 8 décembre

Quelques contacts utiles

Pour la voirie et l'éclairage public

(dysfonctionnement, panne, ...) vous pouvez contacter directement la mairie par téléphone, si urgence avérée. Sinon, pour assurer la traçabilité, remplir le formulaire dédié sur le site de la Mairie www.quincieux.fr/reclamations/

Canalisations en plomb

Si vous êtes concernés par les canalisations en plomb et si vous souhaitez leur remplacement, vous devez écrire directement au SIEVA - 183, route de Lozanne - BP n° 10 - 69380 Chazay-d'Azergues. Afin que nous puissions suivre votre dossier, merci de faire parvenir la copie de votre courrier à l'attention de Michèle Mureau, en la déposant en mairie ou en l'adressant à contact@quincieux.fr

Renouvellement du matériel roulant du centre technique

Les services techniques se sont équipés cette année d'un tracteur d'occasion plus récent, de petits matériels électriques tels qu'un souffleur par exemple, et d'une nouvelle tondeuse pour l'entretien des stades.



Sécurité routière

La Métropole de Lyon poste régulièrement sur Youtube des vidéos ludiques pour apprendre à mieux partager la rue. Nom de code : Z'œufs code ! Que vous soyez jeune, ou moins jeune, mettez-vous dans la peau d'un œuf et... Attention à ne pas finir en omelette !

La web-série interactive est à découvrir sur www.youtube.com/grandlyon



Source : Grand Lyon



Pascal Favre
Adjoint
 Urbanisme,
 Bâtiment et
 sécurité des
 bâtiments,
 Études et projets

L'occasion m'est donnée de faire un point sur l'état d'avancement des différents travaux et projets en cours. Il ne s'agit pas de faire une liste à la Prévert mais bien d'expliquer le fonctionnement d'une collectivité dans la conduite de projets, qui vu de l'extérieur peut paraître simple, mais en réalité complexe dans sa réalisation, tant les acteurs sont multiples et les paramètres variables.



Un projet, aujourd'hui très visible, notre médiathèque, en est un exemple. Entre le vote du conseil municipal autorisant le programme, le choix des équipes de maîtrise d'œuvre, la recherche de subventions, le choix des entreprises, la réalisation des travaux et l'ouverture au public, plus de deux ans se seront écoulés. Deux ans de discussions, de décisions et d'arbitrages, tant techniques que financiers, qui permettent aujourd'hui de constater que l'enveloppe budgétaire et les délais ont été respectés.

Les subventions accordées par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), ont financé à hauteur de 35 à 50% les sommes engagées dans la construction, l'acquisition de nouvelles collections, la réinformatisation ou encore le mobilier.

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que la médiathèque ouvrira ses portes au plus tard la première semaine de mars.

Cette réalisation n'est pas la seule sur laquelle nous avons travaillé. Nous avons étudié la rénovation du bâtiment de la MJC (évoquée dans un précédent article). Ces travaux ont pris du retard pour plusieurs raisons. Une commune est tenue de respecter quantité de règles. L'une d'entre elles est le respect du code des marchés publics, qui a pour objectif, outre le bon emploi des deniers publics, la mise en concurrence et le libre accès à la commande publique. Ces procédures sont très formalisées afin que chaque prestataire soit traité de manière égalitaire. L'ensemble de ces procédures est contrôlé à posteriori par la préfecture dans le cadre du contrôle de légalité. A la réception des offres, il s'est avéré que certains lots restaient sans offre et que d'autres dépassaient les budgets prévisionnels établis par l'économiste attaché au projet. Il a donc fallu relancer la procédure depuis le début avec tous les délais afférents. Nous en sommes aujourd'hui dans la phase de réception des nouvelles offres.

Enfin, pour ne pas perdre de temps avec la construction du futur restaurant scolaire, nous avons fait le choix de lancer l'ensemble des études et des procédures pendant la phase de construction de la médiathèque. L'objectif est de démarrer les travaux dès que celle dernière sera en activité. L'équipe de maîtrise d'œuvre (architecte, bureau d'études, économiste, bureau de contrôle, coordinateur Sécurité et Protection de la Santé, etc.) a été sélectionnée. Nous en sommes donc dans la phase de réception des offres qui, après une analyse qualitative et quantitative, permettra de choisir les entreprises qui réaliseront les travaux. La réception de cet ouvrage est prévue courant 2020.

2019 sera donc une année forte dans la mutation de notre commune. Autant je suis un farouche partisan de la conservation de notre patrimoine et du besoin de s'appuyer sur notre histoire pour construire notre avenir, autant je ne peux occulter les réalités économiques et notre évolution démographique.

Les choix passés, présents et futurs tiennent comptent de ces paramètres que j'évoquais et la transformation de notre commune est inéluctable tant la proximité et l'attractivité de la Métropole de Lyon sont fortes.



Elodie Patin
Adjointe
 Affaires scolaires,
 Rythmes scolaires,
 Conseil Municipal
 d'Enfants

Écoles

Une rentrée 2018/2019 placée sous le signe du renouveau.

D'abord, avec l'arrivée de nouvelles enseignantes, Mme Laurendeau en petite section, Mme Leou Tham (CM1/CM2), Mme Vermare (CM1), Mmes Gutman et Jouve (CM2), Mme Jaillet (CE2/CM1), Mmes Robert et Perciot (CE2). Nous leur souhaitons la bienvenue.

Ensuite, avec la reprise des temps périscolaires par la commune, notre équipe d'animatrices s'est vue modifiée. Deux nouvelles référentes chapeautent les temps méridiens et périscolaires : Camille en élémentaire et Loubna en maternelle.



Camille (élémentaire)



Loubna (maternelle)

Après le départ de la responsable Enfance Jeunesse Education (E.J.E.) trois jours avant la rentrée, il a fallu impulser une nouvelle dynamique. Dès leur prise de fonction, Camille et Loubna ont su recréer un esprit d'équipe, prendre rapidement leurs marques et être force de proposition. L'équipe cantine a accueilli dans ses rangs : Laurie, Angela, Maria, Lory et Corinne et je salue l'énergie déployée par toutes afin que les 4 847 repas servis depuis septembre en élémentaire se passent bien. En maternelle, les ATSEM aidées de Loubna ont assuré le service de 2 782 repas en septembre et octobre cumulés.

Les effectifs des écoles sont à ce jour de 243 élèves en élémentaire et 152 élèves en maternelle.

Enfin, une nouveauté en maternelle avec l'intervention de René Suarez, directeur de l'Ecole de musique, pour une aide chorale et la mise en place de nombreux projets musique : semaine de la musique, chorale de Noël et chorale des grands-parents, défilé batuccada et spectacle musical de fin d'année.

Cette intervention a un vrai lien avec le projet d'école : favoriser l'autonomie des élèves à travers un projet musical commun. René intervient déjà depuis plusieurs années en école élémentaire à raison d'une heure par classe et par semaine. Ces interventions musique sont financées par la commune.

- La répartition des 48 CM2 entrant en 6^{ème} cette année s'est faite ainsi :
 - Collège Jean Renoir de Neuville-sur-Saône : 18 élèves inscrits (10 l'an passé)
 - Collège La Sidoine à Trévoux : 21 élèves (29 l'an passé)
 - Collège Alexis Kandelaft de Chazay d'Azergues : 3 dérogations (contre 7 en 2017/2018)
 - Collège Asa Paulini d'Anse : 1 élève suite à déménagement
- (5 affectations ne nous ont pas été transmises)

L'équipe d'accueil périscolaire et cantine



QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Remise des diplômes du brevet

« Mention Très Bien »

Le 12 octobre dernier, en présence des maires et des adjoints des communes, avait lieu la cérémonie républicaine de remise des diplômes du brevet au collège de Chazay-d'Azergues. Félicitations aux Quincierots lauréats dont un certain nombre de mentions « Très Bien » !

Loin d'être un diplôme « qui ne sert à rien », le diplôme national du brevet atteste des connaissances et des compétences acquises en fin du collège. Depuis 2018 et la réforme, la session a été rééquilibrée et clarifiée entre évaluation du socle (contrôle continu) et épreuves finales.

Un moment symbolique certes, mais qui ponctue la fin de scolarité commune à tous les collégiens avant qu'ils entrent dans une autre phase de leur scolarité plus spécifique. Cette étape se devait d'être valorisée, c'est chose faite. Je souhaite une très belle réussite à tous ces nouveaux lycéens !

Le chant des oiseaux

L'association Protection Environnement Quincieux (P.E.Q.) a accueilli cette année 3 stagiaires en BTS Gestion et Protection de la Nature (G.P.N.). Leur mission portait sur le diagnostic écologique de la commune avec un inventaire faunistique et floristique, la liste des points de pollutions sur la commune et un état des eaux et du sol.

Solène, l'une des stagiaires habitant Quincieux, a proposé cette intervention à l'école sur le temps méridien. Par petit groupe de 12 à 15 enfants et pendant une vingtaine de minutes, elle a proposé jeux et découvertes ludiques adaptés à chaque âge sur le thème des oiseaux et de leur protection, notamment les nids d'hirondelles.

Les enfants ont donc été sensibilisés à la protection de la faune et de la flore de leur commune.

Transports scolaires

Afin de pallier le nombre croissant d'élèves utilisant les cars scolaires notamment à destination du collège de La Sidoine, des réaménagements sont nécessaires tout au long de l'année. Par exemple, la ligne JD 241 a été remplacée par la JD 244 aux arrêts Jérusalem, Mairie et Boulodrome depuis le lundi 19 novembre pour prendre en compte le problème de sureffectif.

Des modifications également sur les lignes fréquence 569 (Cars du Rhône à destination du collège de Chazay d'Azergues) depuis le 1^{er} octobre : les élèves sont pris en charge par les lignes 569B et 569D au lieu de la 569C, afin de réduire petit à petit le flux vers un collège qui n'est plus celui de secteur et avec un effectif Quincierot qui se réduit.

En lien permanent avec les services du Sytral, nous nous efforçons de répondre de manière réactive aux problématiques qui peuvent être soulevées : modifications d'horaires, d'itinéraires ou de fréquences.

Il est important de rappeler que la Métropole de Lyon réunit les commissions d'adaptation de l'offre deux fois par an durant lesquelles nous faisons remonter les doléances et que leur travail, et le nôtre, se construisent dans l'intérêt collectif et non individuel.

Projet cantine

Le projet du futur restaurant scolaire continue d'avancer, nous sommes entrés dans la phase de lancement des marchés publics. Des visites ont également été organisées pour voir d'autres projets dans d'autres établissements scolaires, notamment des sols révolutionnaires en terme d'entretien ou d'acoustique. Nous avons participé également au Salon des Maires 2018 afin de prendre des idées et des contacts pour le mobilier et les aménagements intérieurs.

Sensibilisation à la protection des oiseaux avec Solène



Changeons d'air 2018

Enquête mobilité



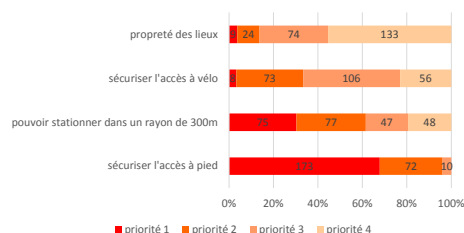
Changeons d'air sur le trajet

Résultat du questionnaire « mobilité »

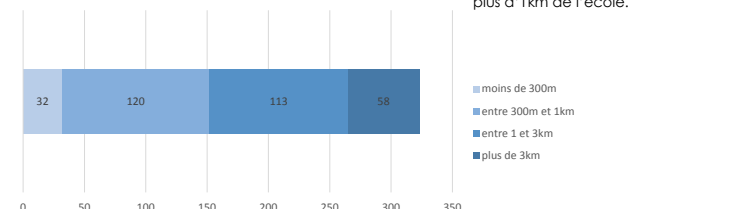
écoles de Quincieux

taux de réponses : 92% en élémentaire ; 67% en maternelle

Vos priorités aux abords de l'école

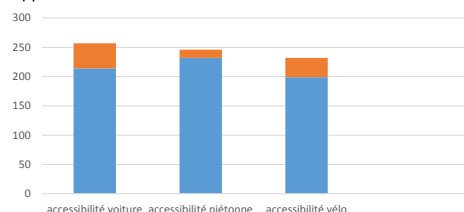


Distance entre l'école et le domicile



plus de la moitié des élèves habite à plus d'1km de l'école.

Appréciation de l'accessibilité de l'école



L'accessibilité de l'école pour tous les modes (sauf en bus) est satisfaisante. Quelques insatisfactions sont mentionnées relatives aux problématiques de stationnement voiture et aux manques de pistes cyclables.

Dans le Val de Saône comme ailleurs, de nombreux enfants sont accompagnés en voiture à l'école ; ce qui n'est pas sans conséquence sur la sécurité aux abords des écoles ainsi que sur l'autonomie et les aptitudes physiques des enfants.

Pour sensibiliser de façon ludique et pédagogique les enfants et leurs parents à des modes de déplacement alternatif à la voiture, un groupe de travail « Mobilité », réunissant des élus des communes du Val de Saône, et animé par l'Unité Val de Saône de la Métropole de Lyon, a initié le projet « Changeons d'air ».

La première édition s'est déroulée du 8 au 19 octobre.

Dans un premier temps, un questionnaire a été distribué aux familles pour connaître les pratiques de mobilité des enfants sur le trajet domicile-école et ainsi établir un diagnostic à l'échelle de la commune. Merci pour votre participation car le taux de réponses s'élève à 92% en élémentaire et 67% en maternelle !

Les retours vont permettre de faire le point sur les priorités aux abords des écoles, l'accessibilité et d'engager des réflexions sur la mise en place d'actions ou d'aménagements spécifiques.

Durant ces 15 jours, enfants, parents et enseignants ont été invités à effectuer le trajet du matin vers l'école à pied, en trottinette, à vélo, en bus ou en covoiturage (le covoiturage est considéré comme mode alternatif lorsque deux familles ont utilisé un véhicule et que les deux familles habitent à plus de 1km de l'école).

Grâce à l'implication des enseignantes et des élus du Conseil Municipal d'Enfants, chaque classe a pu cumuler des « trajets propres » et participer au challenge inter-écoles.

Outre la sensibilisation à des modes de déplacement respectueux de l'environnement, les objectifs de l'action sont multiples :

- rendre les entrées/sorties d'école plus calmes et sécurisées en limitant l'afflux de véhicules,
- apporter les bases de l'autonomie aux enfants dans leurs déplacements et prévenir les risques d'accident à l'entrée au collège,
- inscrire le recours aux modes alternatifs comme réflexe de déplacement,
- augmenter la pratique d'une activité physique quotidienne chez l'enfant.

Des animations encadrées par des associations de promotion du développement durable ont été au programme dans les écoles durant cette quinzaine.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Atelier « Changeons d'air » en maternelle

A Quincieux

En maternelle : parcours maniabilité avec prêt de draisienne avec l'intervenant « Pignon sur Rue ».

En élémentaire : en CM1/CM2, conception d'une maquette d'un quartier du village, intervenant « APIEU mille feuilles », en CP/CE1 parcours maniabilité draisienne avec prêt de draisienne, en CE1/CE2 parcours vélos, course de lenteur, « 1, 2, 3, soleil » avec « Pignon sur Rue ».



Atelier « Changeons d'air » conception d'une maquette



Parcours maniabilité « Changeons d'air »

En bref, « Changeons d'air » c'était pour cette 1^{ère} édition : quatre communes (Couzon-au-Mont-d'Or, Fontaines-sur-Saône, Quincieux et Rochetaillée-sur-Saône), cinq écoles, 1 417 élèves pour 54 classes.

Félicitations à la classe de Mme Gutman qui remporte le challenge à Quincieux et à l'école Reverchon de Couzon-au-Mont-d'Or qui, avec 78% de participation, remporte le Trophée inter écoles. Le taux de participation a été calculé sur la journée lors de laquelle, pour chaque école, un maximum d'enfants est venu autrement qu'en voiture individuelle.

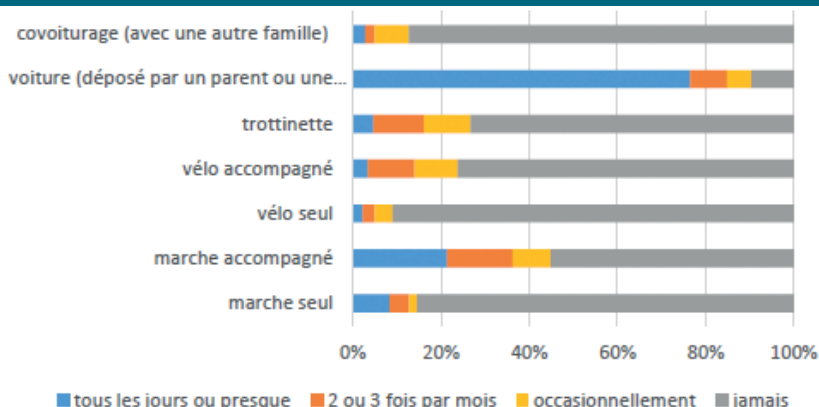
Des lots ont été remis à la classe et l'école qui ont cumulé le plus de trajets en mode alternatif.

Pour info

Tableau de correspondance des distances pour une allure de marche (de jeune enfant) de 3 km/h, trottinette (5km/h), vélo (9 km/h) :

			
100 m	2 min	1 min	< 1min
250 m	5 min	3 min	2 min
400 m	8 min	5 min	3 min
500 m	10 min	6 min	4 min
800 m	15 min	9 min	6 min

Mode de déplacement domicile-école à Quincieux



A Quincieux, 112 enfants se rendent à l'école exclusivement en voiture.
31 enfants utilisent quotidiennement un mode de déplacement alternatif.



Sur les toits de Paris avec Blandine Brocard

Le CME à l'Assemblée nationale

Projet de longue date et de longue haleine que cette escapade parisienne !

Le 27 juin dernier, les élus CM1 et CM2 ont été reçus à l'Assemblée nationale par notre députée, Blandine Brocard. Partis en TGV tôt le matin, notre périple a commencé par une visite guidée du Palais Bourbon. Galerie des Fêtes, Grande Rotonde, salle et jardin des Quatre Colonnes, Cour d'Honneur, salle des Pas Perdus, salons Casimir-Perier ou Delacroix et bien sûr l'Hémicycle n'ont plus de secret pour nos petits élus qui ne savaient plus où donner de la tête ! Mention spéciale pour la magistrale Bibliothèque et ses trésors où, oui, il y a bel et bien des éditions de Tintin !

Après un déjeuner durant lequel chacun a pu interroger Blandine Brocard sur son rôle, ses missions ou les difficultés de son engagement, nous avons assisté au cérémonial de la Garde Républicaine au son des tambours lors de l'entrée du Président de séance puis à la séance de questions au Gouvernement en présence de tous les ministres.

Nos élus ont été surpris de l'agitation qui règne lors des débats et en ont conclu que les députés étaient moins sages que dans une salle de classe !

Merci à Blandine Brocard et son équipe d'attachés parlementaires qui ont fait de cette journée un souvenir inoubliable.

**L'Assemblée c'est,
au cœur de la démocratie :**

**Représenter les Français,
première mission du député**

**Légiférer, débattre et voter les lois
de la République**

**Contrôler pour mieux protéger
les citoyens**



Le CME dans l'hémicycle

Cette journée fut la récompense bien méritée d'une année de travail. Outre leurs obligations d'élus lors des manifestations de la commune, beaucoup de projets ont été menés à bien :

- Préparation et distribution des colis aux aînés,
- choix et mise en place d'un mur végétal à l'entrée de l'école élémentaire,
- nouveaux bacs de fleurs et plantations avec Xavier et Gérald,
- enregistrement d'un texte diffusé en amont du feu d'artifice du 14 juillet...



Plantations avec Gérald

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Les conseillers municipaux pour 2018-2019

Enfin, nous avons vivement souhaité renouveler notre échange avec les aînés. Le 13 juin dernier, nous les avons donc invités à venir déjeuner à la cantine en compagnie de toute l'équipe du périscolaire, enfants et animateurs. Le réfectoire avait été décoré pour l'occasion. Au menu, salade verte, aiguillettes de poulet sauce crème et champignons, riz, clafoutis maison et café. Nous avons ensuite poursuivi l'après-midi à la salle de la MJC, autour de jeux de société et pétanque, et terminé cet échange par un goûter tartine et confiture. Ce fut une journée formidable et remplie de joie, où nous avons aimé servir et chouchouter les plus anciens qui sont repartis enchantés et souhaitent revenir très vite en espérant qu'il y ait du poulet et des frites ! Un grand merci à Christelle, Béatrice et Maeva sans qui l'organisation n'aurait pas été possible.



Repas avec les aînés

Victor, Fabian, Evy, Lucie et Clément ont terminé leur mandat d'élus du CME mais aussi Victoria qui a changé d'école, sans oublier Karl qui est parti sous le soleil de Miami mais nous sommes heureux d'accueillir les nouveaux élus 2018/2019 !



Dernier rendez-vous avant les grandes vacances

Les élections ont eu lieu le 19 octobre avec pas moins de 23 candidats, un record !

Chloé, Romain, Lilia et Jules sans oublier Mathéo ont ainsi revêtu leur écharpe tricolore lors de la première séance du CME, le 8 novembre et durant la cérémonie du 11 novembre 2018.

Leurs projets seront ensuite votés pour l'année.

Centenaire de la Grande Guerre

Cette année, la cérémonie du 11 novembre a revêtu un caractère tout à fait particulier avec la célébration du centenaire de l'Armistice. A l'initiative des enseignants de l'école élémentaire et de René Suarez, les enfants avaient appris « la chanson de Craonne » et ont entonné « la Marseillaise ».

Moment empreint d'émotion et formidable participation pour la fin de cette guerre qui devait être « la Der des Ders »...

Fête des enfants

Mercredi 30 mai, la municipalité et l'équipe du périscolaire de Léo Lagrange organisaient la fête des enfants pour pallier l'absence de carnaval. Petits et grands étaient invités à venir déguisés, partager un moment où jeux, maquillage, danses et chants, sculptures de ballons, vente de bonbons et goûter ont amusé les participants venus très nombreux !

Malgré le temps menaçant qui n'a pas permis de profiter des joies du parc de la mairie, ce fut une fête réussie avec un défilé dans le village haut en couleurs.





Élections CME 2018/2019

Ecole élémentaire

Election du Conseil Municipal d'Enfants

Vendredi 19 octobre, tous les élèves de CE2 de Mmes Jaillet, Robert et Taisant ont voté pour élire leurs quatre représentants au Conseil Municipal d'Enfants. Dans la bibliothèque de l'école Marius Gros, muni de sa carte d'électeur, chaque élève a d'abord signé sur la liste d'émargement puis procédé au vote. De très nombreux élèves de CE2 s'étaient portés candidats et avaient présenté leur programme à tous leurs camarades. Le résultat des votes a respecté une parfaite parité : deux garçons et deux filles ont été élus, de plus il y a au moins un élu dans chaque classe de CE2. Félicitations à nos quatre élus : Chloé Boulanger, Lilia De Almeida-Yagui, Romain Cotellet et Jules Fevre !

La Grande Guerre en miniature exposée à l'école

Durant la semaine du 11 novembre les élèves ont fait un bond de 100 ans en arrière !

Venu avec pas moins de 30 de ses maquettes, Jean-Louis Ferret, Quincerot de longue date et passionné de modélisme militaire, a présenté aux enfants son travail minutieux et a partagé de nombreuses anecdotes. Ses représentations extrêmement réalistes, alliées à ses explications historiques, ont permis de satisfaire la curiosité des élèves du CP au CM2, permettant ainsi de mieux comprendre cette Première Guerre mondiale qui a marqué l'histoire de notre pays.

Un bel accomplissement du devoir de mémoire !

N'hésitez pas à visiter son site : www.maquettemilitaire.overblog.com



Ecole maternelle

2017/2018 : « La ronde des saisons »

Nos élèves ont vécu cette année scolaire 2017/2018 au rythme des saisons à travers les arts plastiques et le jardinage... Ce projet a débuté par une semaine complète consacrée à l'automne : land art d'automne, arbres, hérissons, guirlandes de feuillages aux couleurs flamboyantes sont nés sous les mains des enfants. Puis les flocons sont tombés et le paysage de coton a fait ressortir les silhouettes noires des arbres.

Voici l'hiver, l'occasion pour nous, d'assister au spectacle « Lison et l'horloger de saisons » présenté par la compagnie Patamouss, et de présenter aux parents et grands-parents nos danses de saison.

Touches de couleurs qui ressortent sur un tapis verdoyant, voici les fleurs de printemps... Les élevages de chenilles et papillons ont nourri notre imagination. Joies de l'été avec son feu d'artifice de couleurs : régal de cerises lors de notre sortie à la ferme de Brussieu... Jardinage et plantations... L'année se termine en beauté lors de notre exposition de fin d'année.



QUINCIEUX



Métropole de Lyon

2018/2019 : Une année en musique

Cette année scolaire 2018/2019 sera musicale...

Pendant deux matinées au mois de novembre, tous les élèves de l'école, répartis en petits groupes, ont participé à différents ateliers musicaux...

Au programme : découverte d'instruments de musique (musiciens bénévoles), manipulation de petits instruments, histoires et films musicaux... Nous remercions tous les musiciens bénévoles qui sont intervenus lors de ces ateliers.

La même semaine, un quatuor de saxophone nous a joué de beaux morceaux. Nous remercions également les musiciens saxophonistes de l'école de musique de Quincieux. A la fin de ce mois déjà riche en rencontres, la compagnie « L'âme son » était présente dans notre école pour un passage du trio musical dans toutes les classes suivi d'une heure de spectacle en chansons.

Début décembre, les élèves ont assisté au spectacle de musique et marionnettes « Pingouin » présenté par la compagnie « Lez'arts vivants ». Juste avant les fêtes de fin d'année, les élèves ont reçu la visite du Père Noël, toujours en musique, car nous lui avons réservé quelques chansons.

- Vendredi 8 mars : ne manquez pas « Carnaval et Batucada » !

Nouveau spectacle organisé par les écoles maternelle et élémentaire et René Suarez sur le thème « Le carnaval des animaux », où les élèves vous présenteront leur batucada (ensemble de percussions).

- Samedi 29 juin : spectacle musical et fête de l'école. Réservez votre journée !

A l'occasion de la fête de l'école organisée en partenariat avec le Sou des écoles, la commune et l'école élémentaire, les enfants vous proposeront leur spectacle musical, préparé et animé tout au long de l'année par René Suarez et l'équipe enseignante, lors de notre chorale du vendredi matin.

Le spectacle sera suivi d'un repas et de jeux organisés pour les familles.

Nous souhaitons une belle et heureuse année 2019 aux enfants, à leur famille ainsi qu'à tous les « acteurs » de l'école.

Inscriptions

Il faut déjà penser à la rentrée prochaine et aux inscriptions.

Elles auront lieu du lundi 14 janvier au lundi 8 avril, sur rendez-vous uniquement, le lundi de 8h30 à 18h30 ou le mardi de 16h30 à 18h30.

Si vous avez un enfant né en 2016 ou pour toute nouvelle inscription (enfant né en 2015 ou 2014), prenez rendez-vous avec Chrystèle Heyraud au 04 78 91 12 06 ou par mail ce.0692264l@ac-lyon. Merci d'avance.





Véronique Pinceel
Conseillère
municipale
déléguée à la
communication

Bureau de poste

Comme vous le savez certainement, de plus en plus de bureaux de poste sont transformés en Agence Communale Postale (transfert à la commune) ou en point relais (transfert chez un commerçant).

Il ne reste plus beaucoup de bureaux de poste dans les communes avoisinantes, sauf Anse, Chasselay, Trévoux, Neuville-sur-Saône et... Quincieux.

Nous intervenons chaque année auprès des représentants de La Poste afin d'obtenir le maintien de notre bureau local et de ses horaires actuels (même s'ils ne sont pas adaptés à tous).

Ce maintien est conditionné par la fréquentation de ce bureau, par conséquent nous avons besoin de votre aide : pensez à fréquenter La Poste de Quincieux !!!

Rappel des horaires :
du lundi au samedi de 9h à 12h



Interview



John Peters
Bénévole au
service de la
communication

Tout d'abord, un grand merci à John d'avoir répondu à l'appel à bénévoles lors de notre précédente édition.

John, pouvez-vous vous présenter ?

Bonjour, je suis un ancien cadre informatique à la retraite. Je suis d'origine anglaise, né à Bombay en Inde, en France depuis quarante-sept ans et naturalisé français. Nous sommes arrivés il y a un an avec mon épouse Monique à La Chapelle en voulant nous impliquer dans la vie de la commune.

Et pour quelles raisons avez-vous proposé votre aide ?

J'ai participé pendant plusieurs années à un atelier d'écriture, où l'on se retrouve pour le plaisir d'écrire et partager ses textes dans un petit groupe sympathique.

J'ai pris goût à l'écriture et j'ai eu plusieurs nouvelles publiées. Quand j'ai vu que la commune faisait appel au bénévolat pour la communication, j'ai répondu sans hésiter. J'aime les relations avec les autres, rencontrer les gens pour s'enrichir mutuellement. Alors, si en me faisant plaisir je peux être utile...

Quel regard avez-vous sur la commune ?

Je trouve qu'à Quincieux, nous sommes privilégiés, au calme et proches de Lyon. Les voisins et les conseillers municipaux nous ont très bien accueillis et les commerces sont agréables. Nous trouvons la commune très dynamique. Nous avons été impressionnés par la qualité de la « Gazette », l'accueil des nouveaux arrivants et l'abondant apéritif qui a suivi les vœux du maire en début d'année !

Avez-vous d'autres projets en tête ?

J'aimerais qu'il y ait un atelier d'écriture à Quincieux et je suis prêt à en créer un l'année prochaine, s'il y a des personnes intéressées. En dehors de mes activités rédactionnelles, je travaille depuis plusieurs années sur la réparation du corps physique par la libération du stress et les émotions négatives. Cela m'amène à envisager un nouveau concept où le partage de l'écriture dans un cadre convivial aurait, pour certains, un effet thérapeutique. J'espère que nous aurons l'occasion d'en parler !

Propos recueillis par Véronique Pinceel

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Information sur les risques industriels et technologiques

L'information sur les risques industriels majeurs est une obligation réglementaire. Tous les cinq ans, une information doit être réalisée dans les communes situées à proximité des sites susceptibles de présenter des risques industriels majeurs.

C'est dans ce cadre qu'a débuté à l'automne 2018 la campagne régionale d'information des populations susceptibles d'être exposées à ces risques ainsi que les réflexes à avoir en cas d'alerte éventuelle.

Notre commune est concernée par deux sites à Genay, c'est pourquoi une brochure d'information a été distribuée dans vos boîtes aux lettres. Conservez-la précieusement afin de consulter les consignes de sécurité !

Si vous n'avez pas reçu votre brochure, vous pouvez la retirer en mairie ou la télécharger sur lesbonsreflexes.com



Site internet



Si l'alerte sonore décrite dans la brochure intervient le premier mercredi du mois à midi, il s'agit juste d'un simple test.

Collecte des encombrants sur appel

La collecte des encombrants est uniquement réservée aux personnes isolées de plus de 70 ans et/ou à mobilité réduite. Pour celles et ceux qui ne peuvent bénéficier de ce service, le dépôt des objets encombrants continue à se faire dans les déchèteries de la Métropole de Lyon dont nous dépendons.

Si vous rencontrez des difficultés pour vous rendre en déchèterie ou ne disposez pas de véhicule, pensez à demander à vos voisins ou à votre entourage.

Nous vous rappelons également que les objets encombrants ne sont pas collectés avec les ordures ménagères et que les dépôts sauvages sont interdits. Il est donc inutile de les abandonner sur le trottoir ou dans la nature. Respectez l'environnement !

Comment fonctionne le service ?

Le service de collecte des encombrants se fait à la demande. Il est donc nécessaire de prendre contact à la mairie où il vous sera demandé de fournir vos coordonnées complètes ainsi que le descriptif précis des objets encombrants que vous souhaitez évacuer. Les agents municipaux vous contacteront pour vous donner la date de leur passage et seuls les déchets qui auront été signalés seront collectés.

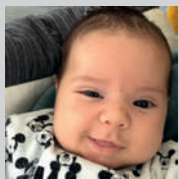
Déchets acceptés

- Literie, mobilier,
- électroménager, audiovisuel, matériel informatique,
- équipement de jardin, de loisirs.

Déchets non acceptés

- Gravats, débris de verre,
- produits dangereux,
- ordures ménagères, déchets verts et pneus.

État civil



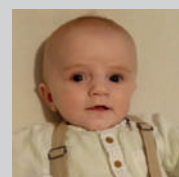
Céléna Lapaque



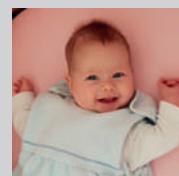
Eden Villecourt



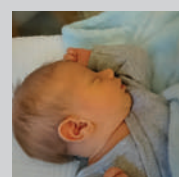
Gabriel Flores



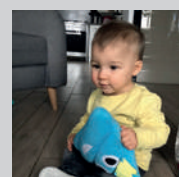
Jules Cortay



Margaux Younes



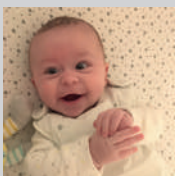
Samuel Herve



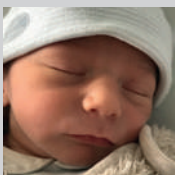
Théodore
Dennequin-
Leemans



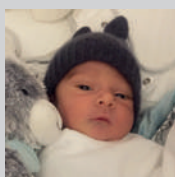
Chloé Marquet



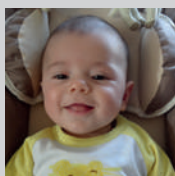
Gabi Perrin Pradier



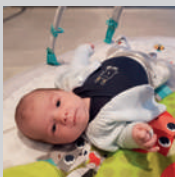
Gaspard Giroud



Marceau Bady



Mayol Petit



Théo Vachez

Naissances

Janvier

- 14 - Nenot Thomas
- 17 - Dennequin-Leemans
Théodore

Février

- 1 - Carbuccia Ghjulia
- 12 - Coulanjon Gabin
- 13 - Cortay Jules

Mars

- 28 - Flores Gabriel

Avril

- 3 - Peigné Artus
- 21 - Rossie Arthur
- 23 - Lourenço Leni

Mai

- 18 - Piccetto Matilda

Juin

- 4 - Dossou Gabriel
- 6 - Villecourt Eden
- 7 - Ribeiro Eden
- 26 - Marquet Chloé
- 28 - Perrin Pradier Gabi
- 29 - Younes Margaux

Juillet

- 5 - Ruiz Lyliana
- 5 - Noël Amalya
- 12 - Petit Mayol
- 16 - Coudour Noam
- 18 - Draoulec-Fontenlaud
Augustin
- 20 - Lagarde Maëlia
- 27 - Fournier Loris
- 30 - Lapaque Céléna

Septembre

- 23 - Roux Lucien
- 25 - Vachez Théo
- 30 - Giroud Gaspard

Novembre

- 4 - Belil Nahil
- 11 - Bonnaure Ezéchiél
- 15 - Herve Samuel
- 16 - Carron Defrance Louise
- 15 - Bady Marceau

Décembre

- 16 - Ducret Anna

Mariages

Janvier

- 20 - Saoudi Mounir
et Bouteghmas Imane

Février

- 24 - Alpha Willy et Gotin Jessica

Mars

- 15 - Prete Christian
et Leon Verdecia Yunaica

Mai

- 4 - Rossie Arnaud et Chaouadi Sofia
- 26 - Devaux David et Cuadra Sandrine

Juin

- 30 - Ramos Magalhaes Victor
et Alves Semanas Catarina
- 30 - Mezas Fabrice et Roman Alexandra

Juillet

- 13 - Michel Michaël et Avomo Karine
- 21 - Belil Yassine et Yildiz Ruveyda

Septembre

- 15 - Bernard Thibaut et Peillon Laurie

Octobre

- 19 - Nicolas John et Poizat Audrey
- 27 - Canisares Tony et Plisson Sophia

Décès

Janvier

- 12 - Pelletier Auguste

Mars

- 2 - Saoudi Rahma
- 9 - Tetard Louis-Michel
- 23 - Louhet Georgette née Schutz
- 24 - Pichon Christophe
- 27 - Limandas Roger

Avril

- 4 - Denis Christian
- 5 - Champavier Marie Francine
née Danguin
- 10 - Caizergues Sylvie née Carpena
- 22 - Marcel Jean-Marc

Mai

- 21 - Poncet Renée

Juillet

- 9 - Honegger Xavier
- 31 - Ceyzeriat Maxime

Septembre

- 28 - Thenon Juliette née Mouillot

Décembre

- 12 - Dorand Pierre



LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE ÇA CHANGE QUOI POUR MOI ?

A compter du 1^{er} janvier 2019, avec le prélèvement à la source, le décalage d'un an entre mes revenus et l'impôt correspondant disparaît.

En 2019, je paye l'impôt sur mes revenus de 2019.

Dans les autres cas, je devrai verser chaque mois un complément sur impots.gouv.fr :

> je peux choisir le paiement de mes acomptes par trimestre pour mes revenus sans organisme collecteur (revenus des indépendants, revenus fonciers...)

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Le principe ne change pas. Les réductions et crédits d'impôt acquis une année ne sont restitués l'année suivante.



ET MES REVENUS DE 2018 ?

L'impôt sur les revenus non exceptionnels de 2018 sera effacé.

Les revenus exceptionnels et les revenus hors du champ de la réforme resteront imposés.

**Retrouvez plus d'informations sur les sites
prelevementalasource.gouv.fr
et impots.gouv.fr**

0 811 368 368

Service 6,00 € / min
+ prix appel




© Direction générale des Finances publiques - Mars 2018

Campagne nationale de prévention et d'information sur les risques d'intoxication au monoxyde de carbone

GRAND FROID, REDOUX OU INTEMPÉRIES INHABITUELLES

SOYEZ VIGILANTS AUX APPAREILS DE CHAUFFAGE

Maux de tête, nausées, vomissements, si ces symptômes apparaissent, il est nécessaire d'aérer, d'évacuer le lieu et d'appeler les secours au 112, 18 ou 15



POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS :

- 

Avant l'hiver, faites **vérifier et entretenir** les installations de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié
- 

Tous les jours, aérez les pièces au moins dix minutes et ne bouchez jamais les entrées et sorties d'air
- 

Respectez les consignes d'utilisation des appareils à combustion : **ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu**
- 

Placez impérativement les groupes électrogènes à l'**extérieur** des bâtiments
- 

N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non-destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue...



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

 @Plaine_Beaune |
  Ministère Intérieur |
  @ministere_interieur |
 www.interieur.gouv.fr

Déneigement 2018 / 2019

Rappel : il appartient aux particuliers de déneiger au droit de leur propriété.

La commune a priorisé de la façon suivante :

1. Accès à la zone industrielle Route du Fouilloux (VC 80) et la Voie Communale n° 402 prioritaires,
2. Accès à l'école élémentaire et à l'école maternelle, parking sur l'aire de jeux,
3. Centre du village, voirie et trottoirs, accès à la halte SNCF, à la maison médicale, à la pharmacie, accès aux bâtiments publics, au centre de secours, à la poste, au parking de l'église,
4. Voirie extérieure, accès docteur, passages à niveau, accès montant au pont SNCF,
5. Hameaux selon les circonstances.



Rappel des heures de jardinage et bricolage

- Jours ouvrables 8h30-12h / 14h30-19h30
- Samedi 9h-12h / 15h-19h
- Dimanche et jours fériés 10h-12h

Nettoyage devant les propriétés

Avec l'automne, des feuilles jonchent et encombrement les trottoirs. Il est rappelé aux occupants d'habitations que le nettoyage des trottoirs devant chez eux leur incombe. Pensez aux piétons qui pourraient glisser sur les feuilles automnales.

Cimetière

L'accès au cimetière se fait aux horaires suivants :
Été 8h / 19h - Hiver 8h30 / 17h.

La sépulture dans le cimetière est réservée aux personnes domiciliées dans la commune, décédées sur la commune, ou non domiciliées dans la commune mais qui ont un droit dans une sépulture familiale. Les concessions ne peuvent pas être retenues à l'avance.

Durée	Surface	Tarif
Concession classique		
15 ans	2m ²	100 €
15 ans	4m ²	250 €
30 ans	2m ²	200 €
30 ans	4m ²	500 €

Durée	Tarif
Case de columbarium	
15 ans	450 €
30 ans	900 €
Cavurne	
15 ans	300 €
30 ans	600 €

Pour tout renseignement, prendre contact avec la mairie.

Vous pouvez acheter soit une concession de 2 ou 4 m², soit une case de columbarium, soit une cavurne, pour une durée de 15 ou 30 ans.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Location de salles

La location des salles est réservée aux associations et aux habitants de la commune dans le cadre d'une manifestation familiale. Lors de l'occupation d'une salle, il est rappelé que les personnes doivent rendre la salle propre (tables nettoyées ainsi que les sols). Trois salles sont mises en location : MJC, Centre Georges Parent, Ancienne Poste. Les tarifs et règlement sont disponibles sur le site internet de la mairie.

Les tarifs pour la location des salles pour les particuliers :

Tarifs	
Ancienne Poste (50 personnes)	150 €
Salle Georges Parent (80 personnes)	200 €
Salle de la MJC (110 personnes)	250 €

Location de tables, bancs et barnums en mairie :

Tarifs pour les particuliers (priorité aux demandes émanant d'associations).

Tarifs	
Table champêtre	4 € l'unité
Banc	2€ l'unité
Barnum 3mx3m	40 €*
Barnum 3mx6m	50 €*
Mange debout	8 €

Chèque de caution : 200 €

*l'utilisation des barnums est interdite par des vents de 30 km/h et plus.

Pour des raisons d'organisation interne, les demandes formulées moins de 10 jours avant la date de la manifestation ne pourront pas être prises en compte.

Recensement

Les enfants nés en 2003 doivent se présenter personnellement dans le mois qui suit leurs 16 ans munis du livret de famille et de leur carte d'identité. Une attestation leur sera délivrée, elle leur sera demandée pour passer des examens, code, permis de conduire, ... Le bureau des armées les convoquera pour effectuer la journée d'appel.



Opération Tranquillité Vacances

Lorsque vous vous absentez, vous avez la possibilité de remplir un formulaire en mairie.

Ainsi, notre police municipale et la gendarmerie feront des passages et vérifieront le bon état des lieux.

En cas d'anomalie, vous serez contacté.



Mairie

30 Rue de la République
Tél. : **04 78 91 10 11**
Fax : **04 78 91 17 83**
Mail mairie : contact@quincieux.fr
Mail commission information :
information@quincieux.fr
Site : www.quincieux.fr
Bureaux ouverts :
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
et de 15h30 à 17h30,
mercredi et samedi de 9h à 12h.

Permanence des adjoints
Tél. : **06 32 90 82 12**
(en dehors des heures d'ouverture
de la mairie).

Médiathèque

8 Chemin Saint Laurent
Tél. : **04 78 91 16 25**
Mail : bibliotheque@quincieux.fr
Site : bibliotheque.quincieux.fr
Heures d'ouverture : mardi de 16h à 18h,
mercredi de 10h à 12h et de 15h à 19h,
jeudi de 16h à 18h, vendredi de 10h à 12h
et de 15h à 19h, samedi de 10h à 13h.

Urgences

SAPEURS POMPIERS : **18**
PORTABLE : **12**
S.M.U.R. : **15**
CENTRE ANTI-POISON : **04 72 11 69 11**
GENDARMERIE : **17**
E.r.D.F : **09 726 750 69**
G.r.D.F : **0 800 473 333**

Enfance

E.A.J.E Matin Câlin

(Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant)
24 Route de Neuville
Tél. : **04 72 26 32 93**
Uniquement le lundi après-midi
et vendredi journée
Mail : matincalin@slea.asso.fr

Ecole Maternelle Marie-José Bajard

24 Route de Neuville
Tél. : **04 78 91 12 06**

Ecole Élémentaire Marius Gros

7 Rue Antoine-Marius Bérerd
Tél. : **04 78 91 10 49**

Administration

Bureau de Poste

1 Place de l'Eglise
Tél. : **04 78 91 11 89**
Bureau ouvert du lundi au samedi
de 9h à 12h
Levée du courrier à 15h30.

Centre des finances publiques

Trésorerie
de Rillieux-La-Pape
62A Avenue de l'Europe
CS 51000
69142 Rillieux-La-Pape Cedex
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h à 15h30
fermée le mercredi
t069038@dgfip.finances.gouv.fr
Tél. : **04 78 88 89 40**

Centre des impôts Lyon nord

Hôtel des Impôts de Caluire
1 Rue Claude Baudrand
69300 Caluire-et-Cuire
Tél. : **04 72 10 45 66**
Réception du public : du lundi au vendredi
9h à 12h et de 13h à 15h30.

Pôle Emploi

Relais pôle emploi
4 Avenue Carnot
69250 Neuville-Sur-Saône
Tél. : **39 49**
Site : www.pole-emploi.fr

Mission Locale

Plateau Nord Val de Saône
Tél. : **04 78 98 20 49**
Site : www.mlpnvs.org

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Divers

Services Grand Lyon Métropole

Paroisse

Messe le 2^{ème} dimanche du mois à 10h30.
Contacter le prêtre : **04 78 91 45 79**
<http://www.paroisses-valdesaone.com/>

Autohop

Réseau de covoiturage du Val de Saône
Arrêt Quincieux Bottière devant le
garage Renault

Gare S.N.C.F.

Halte de Quincieux
Gare de Saint-Germain-au-Mont-d'or
Tél. : **36 35**

Eau

Syndicat Intercommunal des Eaux du Val
d'Azergues (S.I.E.V.A.)
183 Route de Lozanne
69380 Chazay d'Azergues
Tél. : **04 37 46 12 00**
Site : www.sieva.fr

ErDF

Raccordement **09 69 32 18 55**

GrDF

Raccordement et conseils **09 69 36 35 34**

Assainissement

Véolia
204 Rue F. Meunier Vial
69400 Villefranche-sur-Saône
Tél. : **0 810 000 777**

Déchèterie - Donnerie

Neuville-sur-Saône :
Avenue des Frères Lumière
Tél. : **04 72 08 92 75**
Rillieux-la-Pape : 358 Route de Fontaines
Tél. : **04 78 97 10 30**
69250 Champagne-au-Mont-d'Or :
Impasse des Anciennes Vignes
Tél. : **04 78 47 56 51**
Donnerie (sauf le dimanche)
Horaires d'hiver du 1^{er} novembre
au 31 mars
Du lundi au vendredi : 9h -12h
et 14h -17h. Le samedi : 9h -17h.
Le dimanche : 9h -12h.
Fermeture les jours fériés.
Horaires d'été du 1^{er} avril au 31 octobre
Du lundi au vendredi : 8h30 -12h
et 13h30 -18h.
Le samedi : 8h30 -18h30.
Le dimanche : 9h -12h.
Fermeture les jours fériés

Eclairage Public

En cas de panne, le signaler en mairie.

Ordures Ménagères

Ramassage sur l'ensemble de la
commune les lundis matin.

Collecte Sélective

Ramassage tous les mercredis matin.

Containers verre, journaux et vêtements

Résidence Plein Soleil, parking de
la Bottière, Chamalan, Chemin des
Grenettes, Billy, parking EMP.

Correspondant de Presse

- Le Progrès
Claude Langella
clangella@hotmail.fr
- Patriote Beaujolais
Corinne Demoisson
cdemoisson@gmail.com

Maison de la Métropole

2 Avenue Marie-Thérèse Prost
Neuville-sur-Saône
Tél. : **04 78 91 78 64**
Email : mdm.neuville@grandlyon.com
Horaires d'ouverture :
de 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi

Réseau TCL

Ligne 96 - Quincieux / Neuville-sur-Saône

Médical Square du Centre

Pharmacie

Florence Journe **04 78 91 14 16**
Pharmacie ouverte du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
et le samedi de 8h30 à 12h30
et de 14h30 à 18h.
Les tours de garde sont régulièrement
affichés à l'officine.

Masseurs - Kinésithérapeutes

Alain Métral **04 78 91 17 92**
Soins au cabinet et à domicile sur
rendez-vous.

Dentiste

Docteur Paul Ové **04 78 91 15 60**
Cabinet ouvert lundi, mardi, mercredi,
vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h,
jeudi matin de 8h30 à 12h.
Le cabinet n'est plus ouvert le samedi
matin.

Ostéopathe

Clément Odin **04 78 72 98 97**
Sur rendez-vous.

Médical

Cabinet d'infirmiers

SCM Les Abeilles
38 Rue de la République
Tél. : **04 37 26 90 84**

Podologue, pédicure

Caroline Desplanche **04 78 69 00 85**
Résidence Le Petit Pré - 13 route de
Chasselay bâtiment A.

Sophrologue

Rose-Florence KAPPES **07 68 48 55 39**
38 Rue de la République

Médecins

24 Route de Chasselay
• Docteur Patrick Ducrot **04 78 91 13 90**
Consultations sur rendez-vous, absent le
mercredi après-midi.

• Docteur Benoit Masson
04 78 91 17 57
Consultations sur rendez-vous, absent le
jeudi après-midi.

Social

Assistante sociale régime général

- Renseignement et rendez-vous
Tél. : **04 78 91 78 64**
- Puéricultrice
Consultation sur rendez-vous
Tél. : **04 78 91 78 64**
- Consultation des nourrissons
Sur rendez-vous : **04 78 91 78 64**

Assistante sociale régime agricole

En cas d'urgence
Tél. : **04 78 92 63 (27 ou 58)**
Laisser coordonnées.

Sécurité Sociale

423 Rue Pierre Dugelay
69250 Neuville-sur-Saône
Tél. : **0 820 904 115**
• Correspondance et remboursements
CPAM Lyon
69907 Lyon cedex 20

ADMR Aide aux personnes âgées / Aide aux familles

Maison des Associations
Chemin Saint Laurent
Accueil téléphonique : **04 72 26 32 43**
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à
12h et de 14h à 17h.
Mercredi de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h.
• En dehors de ces horaires, astreinte
téléphonique au N° d'urgence
06 78 95 32 92
• Accueil physique :
Lundi, mardi, mercredi : 9h à 12h,
jeudi de 14h à 17h,
vendredi de 9h à 12h.
Fermé le samedi.

Assistants maternels

Liste disponible en mairie et sur le site
internet www.quincieux.fr

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Médecins de garde du secteur 133

Chazay d'Azergues,
Civrieux d'Azergues,
Dommartin,
Lissieu,
Lozanne,
Lucenay,
Morancé,
Alix,
Charnay,
St Jean Des Vignes,
Marcilly d'Azergues,
Les Chères,
Chasselay,
Quincieux

JANVIER	01	LECLERCQ
	06	ESTANOVE
	13	M.MASSON
	20	DURAND
	27	LE GOAS
FÉVRIER	03	VERNUS
	10	LECLERCQ
	24	ESTEBANEZ
MARS	04	CALLIES
	11	MASSON B.
	18	DEBEIR
	25	SAMMUT
AVRIL	31	MARCADAL
	7	VERNUS
	14	LE GOAS
	21	BEN ABDALLAH
	22	PAUCOD
MAI	28	FRANGE
	1	CALLIES
	5	DURAND
	8	BARROIS
	12	BARROIS
	19	PAUCOD
	26	DEBEIR
JUIN	30	MASSON B.
	2	LECLERCQ
	9	BEN ABDALLAH
	10	SAMMUT
	16	CALLIES
	23	FRANGE
	30	PAUCOD

JUILLET	7	DEBEIR
	14	LECLERCQ
	21	MARCADAL
	28	CORNET
AOÛT	4	PAUCOD
	11	LE GOAS
	15	LE GOAS
	18	ESTEBANEZ
	25	CORNET
SEPT.	1	MASSON B.
	8	SAMMUT
	15	MASSON M.
	22	FRANGE
	29	BARROIS
OCTOBRE	6	DURAND
	13	MASSON M.
	20	ESTANOVE
	27	FRANGE
NOV.	1	MARCADAL
	3	ESTEBANEZ
	10	LECLERCQ
	11	DEBEIR
	17	VERNUS
	24	BEN ABDALLAH

	MÉDECINS	COORDONNÉES
CHAZAY	Dr CALLIES de SALIES	04 78 43 60 03
	Dr DEBEIR	04 78 43 60 03
	Dr DURAND	04 78 43 05 11
	Dr ESTANOVE	04 78 43 07 84
	Dr Michel MASSON	04 78 43 67 85
	Dr OVE	04 78 43 02 76
CHASSELAY	Dr LE GOAS	04 78 47 62 07
	Dr OVIZE	04 78 47 61 65
CIVRIEUX	Dr VERNUS	04 72 59 98 40
DOMMARTIN	Dr BARROIS	04 78 43 52 72
	Dr MARCADAL	04 78 43 55 43
	Dr PAUCOD	04 72 54 50 26
LISSIEU	Dr LECLERCQ	04 78 47 66 09
	Dr SAMMUT	04 72 54 90 19
LOZANNE	Dr Ben ABDALLAH	04 78 43 77 61
	Dr BOURGEA	04 78 43 73 01
LUCENAY	Dr CORNET	04 74 67 45 23
	Dr FRANGE	04 74 66 83 06
MORANCÉ	Dr ESTEBANEZ	04 78 43 06 50
QUINCIEUX	Dr Benoît MASSON	04 78 91 17 57
	Dr DUCROT	04 78 91 13 90

Calendrier des fêtes

1^{er} semestre 2019

AVRIL / MAI / JUIN / JUILLET / AOÛT : MJC FERMÉE POUR TRAVAUX

JANVIER

5 et 6	FCRD	Tournoi	EMP
8	Amicale Boules	Concours vétérans	Boulodrome
11	Amicale des Classes en 9	Assemblée Générale + rois	Salle Georges Parent
11	Amicale des Classes en 0	Assemblée Générale + rois	Ancienne Poste
11	Scrap booking	Stage	Maison des associations
12	Amicale Boules	Souvenir André Jambon	Boulodrome
12	Rocky Guinguette	Stage	Salle Georges Parent
12	La Grange à sons	Atelier clown	Maison des associations
13	Amicale des Classes en 6	Assemblée Générale + rois	Ancienne Poste
17	Club des anciens	Assemblée Générale + rois	Maison des associations
18	Amicale des Classes en 8	Assemblée Générale + rois	Ancienne Poste
18	Amicale des Classes en 2	Assemblée Générale + rois	Salle Georges Parent
18	Association les Aigles	Atelier	Maison des associations
19	Sou des écoles	Vente de tartiflette	Place de l'Eglise
19	Municipalité	Nouveaux arrivants	Mairie
19	Municipalité	Vœux du Maire	EMP
20	Société de Chasse	Banquet	Salle de la MJC
22	Amicale Boules	Concours vétérans	Boulodrome
23	Société de Chasse	Assemblée Générale	Cabane de chasse
25	Amicale des Classes en 1	Assemblée Générale + rois	Ancienne Poste
25	Comité des fêtes	Assemblée Générale + rois	Maison des associations
25	Amicale des Classes en 5	Assemblée Générale + rois	Salle Georges Parent
26	Amicale Anciens combattants	Dégustation vente de boudins	Place de l'Eglise
26	La Grange à Sons	Atelier contes	Salle Georges Parent
26	Ensemble musical	Auditions	Mairie
26 et 27	Entre scène et Saône	Représentation théâtrale	Salle de la MJC
29	Scrapbooking	Stage	Maison des associations

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Calendrier des fêtes

1^{er} semestre 2019

FEVRIER			
1 ^{er}	Amicale des Classes en 7	Assemblée Générale + rois	Ancienne Poste
1 ^{er}	Association Les Aigles	Atelier	Maison des associations
2	Amicale Anciens combattants	Assemblée Générale + rois	Ancienne Poste
2	Conscrits 2018	Passage du flambeau	Salle de la MJC
2	Amicale des Classes en 2	Vente d'andouillettes	Place de l'Eglise
2	MJC – Badminton	Tournoi ado	EMP
2	Conscrits 2019	Vente de brioches	Maison des associations
2	La Grange à Sons	Atelier Clowns	Salle Georges Parent
5	Amicale Boules	Concours vétérans	Boulodrome
8	Scrapbooking	Atelier	Maison des associations
9 et 10	Amicale Boules	Concours national	Boulodrome
9	Ensemble musical	Les Orchestres V	EMP
9	Amicale des Classes en 8	Vente de bugnes	Place de l'Eglise
9	Rocky guinguette	Stage	Salle Georges Parent
15	Association Les Aigles	Atelier	Maison des associations
15	École maternelle	Chorale papi mami	EMP
17	Club des anciens	Loto	EMP
19	Scrapbooking	Atelier	Maison des associations
19	Amicale Boules	Concours vétérans	Boulodrome
23	Amicale des Classes en 6	Choucroute	Place du marché
23	Amicale Boules	Coupe Brigitte	Boulodrome
24	Tennis de table	Thé dansant	EMP

Calendrier des fêtes

1^{er} semestre 2019

MARS			
2	Conscrits 2019	Remise des cocardes + gibus	Ancienne Poste
2	La Grange à Sons	Atelier clown	Salle Georges Parent
7	Amicale Boules	Coupe carrosserie Grandes Terres	Boulodrome
8	La Grange à Sons	Tous en Mars'elle	Ancienne Poste
8	École maternelle	Carnaval	EMP
8	Scrapbooking	Atelier	Maison des associations
9	Sou des écoles	Loto	EMP
9	Rocky guinguette	Stage	Salle Georges Parent
12	Amicale Boules	Finale vétérans	Boulodrome
16	Amicale Boules	Coupe Camille Dentrux	Boulodrome
15 / 16 / 17 / 18	Conscrits 2019	Fête des conscrits	Toutes les salles
19	Amicale Boules	Finale 2 ^{ème} concours	Boulodrome
19	Scrapbooking	Atelier	Maison des associations
23	MJC Cyclo	Rallye	Salle de la MJC
23	Ensemble musical	Audition	Chapelle
23	La Grange à Sons	Le chant des possibles	Salle à déterminer
29	Association les Aigles	Atelier	Salle Georges Parent
29	Scrapbooking	Atelier	Maison des associations
30	Amicale boules	Concours	Boulodrome

AVRIL			
6	Ensemble musical	Printemps des musiciens	Salle à déterminer
6	Amicale des Classes en 1	Vente jambon au madère	Place de l'Eglise
9	Scrapbooking	Atelier	Maison des associations
12	Association les Aigles	Atelier	Maison des associations
13	Rocky guinguette	Stage	Salle Georges Parent
14	Amicale des Classes en 5	Chasse aux œufs	Parc mairie
24	Club des anciens	Concours de belote	EMP
27	Les Lucioles	Concours animation	EMP

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Séance du 26 juin 2018

Gestion et exploitation de l'EAJE « Matin Câlin »

La commune de Quincieux dispose d'un établissement d'accueil de jeunes enfants dénommé « Matin-câlin » situé au 24 Route de Neuville d'une capacité de 12 places et accueillant les enfants âgés de 2 mois et demi à 5 ans.

La gestion de cet établissement était assurée jusqu'au 27 août 2018 par la Société Lyonnaise pour l'Enfance et l'Adolescence (SLEA) par le biais d'une convention de délégation de service public.

Celle-ci étant arrivée à échéance, la commission de délégation de service public, après analyse des dossiers des candidats, a retenu parmi trois d'entre eux la société SLEA qui avait présenté une offre globale plus favorable avec :

- des conditions financières empreintes d'une grande rigueur et proposant une optimisation des coûts et moyens adaptée à la taille de l'établissement.
- une prise en compte de l'environnement et des spécificités locales.
- un projet d'établissement de qualité et une organisation de travail opérationnelle éprouvée.

Le conseil municipal a validé la convention proposée qui permet de garantir une véritable qualité d'accueil, de conforter le projet pédagogique en cours et en adéquation avec le projet éducatif de la commune.

Les principales caractéristiques de cette délégation de service public sont les suivantes :

- Durée de 4 ans avec une prise d'effet le 28 août 2018.
- Accueil des enfants sur une amplitude horaire journalière de 11h (7h30 à 18h30), ouverture du lundi au vendredi avec 6 semaines de fermeture annuelle.
- Contribution financière forfaitaire versée par la commune est fixée contractuellement, ferme et non révisable établie à 266 586 € pour la durée de la délégation.

Organisation des temps périscolaires et extrascolaires

Il a été rappelé la décision prise par le conseil par délibération datée du 26 février 2018 de la reprise en gestion directe de l'accueil périscolaire du matin et du soir ainsi que l'accueil de loisirs du mercredi durant les périodes scolaires. Ce choix était motivé par le fait de pouvoir capitaliser l'expérience communale acquise lors de la mise en œuvre des TAP et conforter la cohérence générale de la politique d'animation territoriale.

Depuis cette décision, le pôle Enfance Jeunesse Education a travaillé sur le projet éducatif et pédagogique et sur les modalités organisationnelles de mise en œuvre de cette reprise d'activités. Ce document ainsi que la refonte du projet de service qui en a découlé est joint à la présente délibération.

Les membres du conseil ont validé la reprise en gestion directe à compter du 1^{er} septembre 2018 de l'accueil périscolaire du matin et du soir ainsi que l'accueil de loisirs du mercredi durant les périodes scolaires. Il est rappelé par ailleurs que l'accueil de loisirs durant les vacances scolaires aura lieu désormais à Saint-Germain-au-Mont-d'Or avec lequel la commune a noué un partenariat.

Tarifs des temps périscolaires et extrascolaires

Le conseil a adopté les tarifs pour les activités périscolaires et extrascolaires lors de son conseil du 22 mai 2018 et il apparaît nécessaire au regard de la première proposition votée d'ouvrir le champ des possibles pour le temps périscolaire du soir dans ce contexte de transition organisationnelle et d'évolution tarifaire qui touche les familles Quincerotes. Il a donc été validé une tarification à la demi-heure en complément de la tarification horaire pour le périscolaire du soir, le reste du dispositif restant identique.

Location de matériel communal – Fixation de tarifs complémentaires

Ce projet a été travaillé en commission Associations en date du 31 mai 2018 et concerne la mise en location de barnums acquis par la commune. En vue d'amortir leur investissement, il a été décidé de les mettre en location selon les montants suivants :

- Barnums 3x3 mètres : 40 €
- Barnums 3x6 mètres : 50 €.

Séance du
25 Septembre 2018

Extension des horaires d'ouverture de la médiathèque - Approbation du dossier de financement

Dans le cadre du projet global de réorganisation des équipements publics et de restructuration des espaces extérieurs dans le centre bourg, la commune a lancé les travaux de réalisation de la future médiathèque au cœur du futur secteur « culturel et associatif ».

Dans le cadre de ce nouvel établissement, la médiathèque va se doter d'un Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social (PCSES) qui fixe les orientations de l'établissement pour une période de trois à cinq ans, ainsi que les moyens pour y parvenir (ressources humaines et documentaires, politiques des publics, médiation culturelle, développement de services spécifiques...)

Le Ministère de la Culture considère comme prioritaires les mesures tendant à une ouverture accrue des médiathèques et bibliothèques, afin de permettre au plus grand nombre d'accéder plus facilement aux prêts de livres et autres services rendus par ce réseau culturel de proximité.

Dans cet objectif, l'Etat a ouvert la possibilité pour les collectivités de bénéficier d'un soutien dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation pour les bibliothèques, au titre des coûts liés à l'extension ou l'évolution des horaires d'ouverture de leurs établissements de lecture publique.

Dans ce cadre et dans ces objectifs, le conseil a validé les horaires d'ouverture et les demandes d'aides financières (ci-contre) :

HORAIRES ACTUELS		
JOURS	HORAIRES	DUREE
Mardi		
Mercredi	14h-18h	4h
Jeudi	15h-18h	3h
Vendredi	15h-18h	3h
Samedi	9h30-12h	2h30
TEMPS HEBDOMADAIRE		12h30

HORAIRES PROJETÉS		
JOURS	HORAIRES	DUREE
Mardi	16h-18h	2h
Mercredi	10h-12h 15h-19h	6h
Jeudi	16h-18h	2h
Vendredi	10h-12h 15h-19h	6h
Samedi	10h-13h	3h
TEMPS HEBDOMADAIRE		19h

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Les 19h d’ouverture s’inscrivent dans les profils moyens de bibliothèque, pour les communes de 3 000 à 5 000 habitants. Cela représente une extension de 50 %.

L’aide financière de base de la DRAC est de 60 %. La subvention porte sur 5 années.

Le budget prévisionnel s’établit comme suit :

	Cout global	DGD (60%)	Reste à la charge de la commune
Coût salarial annuel de l’extension des horaires	13 137 €	7 882 €	5 255 €
Cout annuel des heures de ménage suppl.	1 776 €	1 065	711 €

Convention financière de l'accueil de loisirs de Saint-Germain-au-Mont-d'Or

Il a été rappelé que la commune de Quincieux a décidé de reprendre en gestion directe l’accueil périscolaire du matin et du mercredi (ex accueil de loisirs) durant les périodes scolaires. Elle a également décidé d’arrêter l’activité d’accueil de loisirs sans hébergement pendant les vacances scolaires au regard de la faiblesse chronique du nombre d’enfants accueillis.

Cependant, étant donné que la commune voisine de Saint-Germain-au-Mont-d’Or dispose au sein de son territoire d’un

équipement de qualité proposant ce type d’activité, il a été envisagé dans une logique de coopération et de solidarité territoriale, d’organiser l’accueil d’enfants résidents à Quincieux sur le territoire Saint-Germinois selon des modalités spécifiques qu’il convient de conclure de manière conventionnelle.

Le conseil municipal après délibération a validé à la majorité la convention présentée en conseil qui détaille les conditions financières de participation aux frais de fonctionnement de l’accueil de loisirs de Saint-Germain-au-Mont-d’Or. L’accueil des enfants pendant les vacances scolaires s’effectuera du lundi au vendredi de 8h à 18h30.



Séance du
27 novembre 2018

Programme d'actions PENAP du Périmètre de protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains, secteur « Monts d'or »

M. le Maire a rappelé à l'assemblée que par délibération du 3 novembre 2015, elle a émis un accord de principe sur l'engagement de Quincieux dans la démarche visant à la mise en place d'un périmètre PENAP (Périmètre de protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains) sur le territoire communal.

L'adhésion au dispositif « PENAP Monts d'or » a été différée en raison des travaux projetés pour le diffuseur A6/A46 et ce dans l'attente de l'établissement du tracé définitif.

Malgré ce report, la commune a délibéré et approuvé le programme prévisionnel d'actions PENAP afin que les agriculteurs puissent l'appliquer et être éligibles aux financements accordés dans le cadre de ce dispositif.

L'objectif de ce programme se décline autour des orientations suivantes :

- 1/ pérenniser la destination agricole du foncier,
- 2/ renforcer l'ancrage territorial d'une activité agricole rémunératrice,
- 3/ encourager le renouvellement des exploitations et favoriser la transmission des bâtiments,
- 4/ préserver et restaurer les continuités écologiques,
- 5/ renforcer le lien entre la ville et la campagne, les citoyens et les agriculteurs.

Subvention exceptionnelle à la MJC pour le financement d'un stagiaire BPJEPS

La demande de la MJC de Quincieux consiste en une aide financière de la commune pour l'aider à financer le salaire d'un stagiaire BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport).

Le stagiaire permet de préparer le départ à la retraite de la personne en place. Il travaille également à la mise en place de la communication de la MJC. Le coût sur deux ans est de 21 884 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a considéré l'intérêt pour la commune de soutenir la MJC de Quincieux dans ses activités, et a décidé d'attribuer une aide globale de 10 943 € qui sera versée en deux fois. Le second versement se fera à compter du 1/10/2019. Il a été précisé que ces montants pourront être revus dans le cas où la MJC percevrait d'autres concours financiers.

Tarifs abonnement de la médiathèque

L'adjoint à la culture a expliqué à l'assemblée la volonté de la municipalité de rendre gratuit l'accès à la nouvelle médiathèque et à ses supports pour plusieurs raisons.

En premier lieu, les recettes collectées (2 000 € à 2 500 € par an) sont très faibles eut égard au coût de fonctionnement. En second lieu, la mise en place d'un abonnement est encore un frein pour certains potentiels lecteurs. La fréquentation pourrait s'en trouver affectée. Enfin, cette pratique constitue un obstacle à la perspective de mise en réseau des bibliothèques sur le Val de Saône ou de la mise en commun des collections.

Le conseil municipal a validé à l'unanimité la suppression de l'abonnement annuel.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Séance du
18 décembre 2018

Signature d'une convention ACTES avec le Préfet du Rhône

Dans le cadre du développement de l'administration électronique, l'Etat s'est engagé dans un projet dénommé ACTES qui pose les principes de la dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité.

M. le Maire, après avoir exposé à l'assemblée les bienfaits positifs de cette dématérialisation, a proposé de signer avec le préfet une convention comprenant la référence du dispositif homologué de télétransmission.

Le conseil a donné son accord pour que M. le Maire engage les démarches et signe tous les documents et pièces relatifs à ce dossier.

Création d'emplois pour accroissement temporaire d'activité

Après avoir expliqué que ces services peuvent être confrontés à un surcroît temporaire d'activité en raison de mesures nouvelles, de la saisonnalité ou d'une variation des effectifs, M.le Maire a proposé de créer au titre de l'année 2019 les emplois suivants :

- Service technique : 5 emplois à temps complet relevant de la catégorie hiérarchique C pour une période maximale de 12 mois, courant du 1/01/2019 au 31/12/2019.
- Service administratif : 1 emploi à temps complet relevant de la catégorie hiérarchique C pour une période maximale de 12 mois, courant du 1/01/2019 au 31/12/2019.
- Service enfance jeunesse : 1 emploi de 8h hebdomadaires et 1 emploi de 18h hebdomadaires relevant de la catégorie hiérarchique C pour une période maximale de 12 mois, courant du 1/01/2019 au 31/12/2019. Ces agents assureront les fonctions d'agent de surveillance de la cantine et d'animation des temps périscolaires.

Cette proposition a été adoptée par le conseil à l'unanimité.

